

HUMANIS 

RAPPORT MORAL ET
D'ACTIVITE

Exercice 2008

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Cette Assemblée Générale sera empreinte de nostalgie, d'impatience, d'inquiétude, mais aussi de détermination.

Nostalgie, puisqu'il s'agit de la dernière AG dans ces locaux de la rue Wodli dans lesquels nous avons passé plus de 10 ans à construire notre projet, à le développer.

Dans cette salle, nous avons partagé beaucoup d'émotion, de colère, de déception, de joie, de réflexion... nostalgie donc.

Impatience, parce que nous sommes dans une période « entre-deux », nous pensons au déménagement sans savoir exactement quand nous pourrons accéder à nos nouveaux locaux. Dire cela d'emblée, c'est marquer l'importance de la décision que nous avons prise au cours du premier trimestre de l'année écoulée d'acheter un local, dès lors que nous étions contraints de quitter celui-ci. Importance notamment du fait que ce déménagement modifie sensiblement notre budget dans sa partie « fonctionnement ».

Inquiétude : En effet si nous avons été fortement aidés par les pouvoirs publics, Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté Urbaine de Strasbourg, Ville de Schiltigheim, que nous remercions chaleureusement une fois encore, au moment de l'achat, nous n'avons à ce jour pas reçu le soutien nécessaire au fonctionnement normal de la structure.

Ce qui nous oblige à revoir à la baisse le budget prévisionnel et à réfléchir aux différents moyens de diminuer les charges et d'augmenter les ressources.

Détermination : d'une part, l'année 2008 a été celle du renforcement du positionnement d'Humanis au niveau national, voire international.

Le Salon des Solidarités organisé en juin à Paris et les Journées Européennes du Développement en novembre à Strasbourg ont permis d'être reconnu comme organisateur d'événements et interlocuteur du Ministère des Affaires Etrangères.

D'autre part, le contexte de crise économique et sociale internationale déclenchée par des comportements égoïstes, l'appât du gain à court terme et l'irrespect des valeurs constitutives des droits de l'homme, justifie notre action.

Nous devons continuer à rassembler des associations différentes dans leur objet social, mais proches dans les valeurs qu'elles portent.

Humanis doit fédérer autour des projets de solidarité : les associations humanitaires qui travaillent dans l'urgence, les associations de solidarités internationales qui travaillent dans l'aide au développement, les associations qui cherchent l'insertion des publics en difficulté par l'activité économique, les associations qui permettent l'expression de leur citoyenneté aux personnes handicapées.

La détermination des administrateurs est relayée par une équipe de permanents autant militants que salariés, passionnés et généreux, dirigée par un directeur dont tout le monde reconnaît l'intelligence et la fougue.

Pour tenir compte des enjeux nouveaux, nous avons entrepris une réflexion sur notre projet associatif, mais de cela nous parlerons l'année prochaine, rue du Héron.

Thierry PAGE
Président

PLAN DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008

I) L'animation du réseau et la plate-forme de services.....	5
A) 7e Forum Humani-Terre : 24 et 25 mai 2008 à Mulhouse.....	5
1) Les visiteurs.....	5
2) Les associations participantes.....	5
3) Les débats.....	6
4) Accueil du Tour de France de l'Humanitaire	6
5) Les projections.....	6
6) Les expositions.....	7
7) La Communication.....	7
B) Les rencontres solidaires.....	7
1) le Burkina Faso.....	7
2) L'organisation d'événements.....	8
3) le Togo.....	8
C) Le Village du partage.....	9
D) Le volet culturel des Journées Européennes du Développement.....	9
1) Voyage musical et solidaire.....	9
2) Exposition.....	10
E) Les nouveaux adhérents 2008.....	10
F) Soutien au montage de projets et à l'organisation de manifestations	11
G) Consultation 2008	11
H) Les partenariats et la communication extérieure	12
1) Site internet.....	12
2) Partenariats.....	12
a) TV Solidaire : émission sur Humanis.....	12
b) Courses de Strasbourg Europe / mai 2008.....	12
c) Conférence Indiens / 22 octobre 2008.....	12
d) Stand Humanis à l'UHA.....	13
e) Collectif Initiative citoyenne de solidarité.....	13
I) Médiathèque : le centre de documentation sur la solidarité internationale.....	13
1) Classeur « ressources humaines ».....	13
a) Le bénévolat.....	13
b) Le volontariat associatif.....	13
2) Classeur « montage de projet ».....	14
a) Le montage de projets : outils méthodologiques.....	14
b) Ressources et fiscalité.....	14
c) Le financement des projets associatifs	14
d) Concours et bourses.....	14
e) Structures ressources.....	15
f) Envoi de matériel.....	15
3) Classeur « financements publics »	15
J) Les perspectives de développement pour 2009/2010.....	15
II) Activités au niveau national.....	16
A) Le programme Humalog.....	16
1) Objectifs du programme.....	16
2) Calendrier de réalisation.....	16
3) Résultats.....	16
B) Le Programme AGEPI.....	17
1) Objectifs du programme	17
2) Calendrier de réalisation.....	18
3) Résultats.....	18
C) Le Salon Des Solidarités.....	19
1) Historique.....	19
2) Nouveautés par rapport à la 1ère édition.....	20
a) Le Tour de France de l'Humanitaire.....	20
b) Trois parcours thématiques.....	20
c) Des ateliers proposés et animés par les exposants.....	21
d) Deux simulations.....	21
e) Présence de réseaux nationaux d'ONG.....	21
f) Présence de nouveaux bailleurs de fonds.....	21
3) Les partenaires.....	22
4) Les défis à relever en 2010.....	22

D) Réseaux nationaux.....	23
1) Collaboration avec Coordination Sud.....	23
2) Collaboration avec le CRID.....	24
3) Collaboration avec d'autres collectifs régionaux d'ONG.....	25
a) Le CADR.....	25
b) La maison des droits de l'homme.....	25
c) Collaboration avec le RATPS	25
d) Ritimo.....	26
4) Le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire.....	26
a) Présentation du Mois de l'ESS.....	26
b) 2 objectifs principaux.....	26
c) Implication d'Humanis dans le Mois de l'ESS.....	27
III) Activités au niveau européen.....	27
A) Les JED (Journées Européennes du Développement).....	27
1) Genèse.....	27
2) Contacts noués à l'occasion de la mise en place des JED.....	27
3) Programmation.....	28
a) Assises européennes.....	28
b) Cycle de 4 conférences dans les universités.....	29
c) Calendrier de réalisation à Humanis.....	29
4) Bilan des J.E.D.....	30
B) Financement européens : Programme EuropeAid.....	34
1) Appel à propositions d'EuropeAid	34
2) Appel à propositions du Fonds Social Européen.....	35
IV) Le chantier d'insertion.....	37
A) l'accompagnement socioprofessionnel et l'encadrement technique	37
1) Typologie du public.....	37
a) Statuts administratifs.....	37
b) Problématiques sociales et professionnelles.....	37
c) Autres chiffres révélateurs.....	37
2) Résultats de l'exercice 2008.....	38
3) Particularités de l'année 2008.....	38
4) Modalités d'accompagnement et d'encadrement.....	39
a) A l'entrée et durant la période d'essai.....	40
b) Accompagnement durant le contrat.....	41
5) Plus-value apportée par l'utilisation du logiciel AGEPI	43
B) Le développement des ressources propres.....	44
C) Perspectives 2009.....	45
V) Les mobilisations de la Cellule d'Urgence.....	45
A) Les Mobilisations.....	46
1) Mobilisation Bangladesh.....	46
2) Mobilisation Pérou.....	46
3) Mobilisation Birmanie.....	47
4) Mobilisation Inde.....	48
B) La structuration de la Cellule d'Urgence.....	48
1) Le cadre de la Cellule d'urgence.....	48
a) Gagner en réactivité et en autonomie.....	49
b) Développer les moyens financiers.....	49
c) Développer une culture du terrain.....	49
2) Le protocole de la Cellule d'Urgence.....	49
a) Le protocole.....	49
b) Formation des administrateurs.....	49
c) Le fichier de personnes mobilisables pour une mission d'évaluation.....	49
3) Les outils méthodologiques.....	49
a) Décision de mobilisation.....	49
b) Schéma directeur des missions d'évaluation.....	50
c) Compte-rendu de mission.....	50
C) Les partenariats.....	51
1) ADAPEI : journée du 8 mai.....	51
2) Les demandes de financements.....	51
V) Conclusion.....	51
ANNEXES.....	52

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008

Assemblée Générale du 13 juin 2009

L'exercice 2008 a été particulièrement dense, qu'il s'agisse de nos activités au niveau régional, national, européen et même international.

En effet, l'ouverture de cette nouvelle année d'activité a été marquée par la dénonciation du bail de nos locaux actuels de la rue Wodli par la SNCF, ceci dans les premiers jours du mois de janvier.

Les multiples démarches que nous avons été amenés à engager pour trouver la solution la plus pertinente nous ont conduit le 8 août 2008, à signer l'acte d'acquisition de nos nouveaux locaux de la rue du Héron à Schiltigheim.

Dans un tout autre registre, nous étions confrontés au défi essentiel que constituait l'organisation de la deuxième édition du salon des solidarités.

De la même manière, nous avons eu la possibilité de mettre à contribution un large panel de nos compétences à l'occasion des journées européennes du développement, dont la troisième édition fut organisée par la commission européenne en novembre 2008 à Strasbourg.

Les différents axes de travail au cours de l'exercice 2008 ont été :

- **L'animation du réseau régional et la plate-forme de services**, par la consolidation des relations entre les membres du Collectif, le développement des outils méthodologiques destinés aux porteurs de projets et de nos actions d'éducation au développement destinées au grand public. Une fois encore, l'enjeu principal de cet exercice résidait dans le fait que le développement de nos activités au niveau national et européen constitue une plus-value concrète pour les associations membres.
- **Le développement du réseau national et européen**, par le renforcement de nos relations avec les réseaux nationaux, ainsi que par la co-organisation du deuxième Salon des Solidarités à Paris. Nous avons aussi continué nos efforts dans la diffusion du logiciel AGEPI et de la base de données HUMALOG.
- **La consolidation du chantier d'insertion**, par la réalisation d'un effort très important sur le développement des ressources propres, de sorte à être en mesure d'assumer le différentiel sans cesse grandissant entre les rémunérations de nos salariés en insertion et l'aide au poste que nous octroie l'État.
- **La professionnalisation de la Cellule d'Urgence**, où la réflexion des membres de la commission tout au long de l'exercice a permis une profonde réforme du cadre organisationnel, ainsi que des modalités d'intervention sur le terrain.

I) L'animation du réseau et la plate-forme de services

A) 7e Forum Humani-Terre : 24 et 25 mai 2008 à Mulhouse

1) Les visiteurs

Environ 700 personnes

Résultats du questionnaire « public »

public plutôt jeune (60% ont moins de 45 ans)

50% se déclarent satisfaits des stands, même si plusieurs souhaitent une meilleure présentation des projets des associations et des stands plus grands

90% déclarent que le forum leur a apporté quelque chose (principalement des contacts et une meilleure connaissance du secteur)

80% recommanderaient le forum à leur entourage

90% se déclarent satisfaits ou très satisfaits du forum

2) Les associations participantes

42 stands dont :

40 associations:

- ✓ 14 dans l'espace cuisine du monde
- ✓ 6 qui proposent des projections débats
- ✓ 9 qui participent aux débats
- ✓ 3 qui proposent des expositions
- ✓ 17 qui viennent du Haut-Rhin
- ✓ 18 qui viennent du Bas-Rhin
- ✓ 5 qui viennent d'autres régions

Stands d'informations:

- ✓ stand cellule d'urgence
- ✓ stand d'informations sur la solidarité internationale
- ✓ stand Université de Haute Alsace
- ✓ stand Bioforce et 2 box d'entretien (dans le cadre du tour de France de l'Humanitaire).

Les associations participantes :

Action Contre la Faim, AFPN, Afrique Etoiles, AI dé, Aide et Action, Aide médicale internationale, Alsace Makhana, ASABF, ASFADE, Beoneema Europe-Afrique, Bioforce, Délégation Catholique pour la Coopération, E-changeons le Monde, Handicap International, Keta Keti Nepal, Les Amis du Baté, Machak Wayra, Maria H'Ma, Médecins Sans Frontières, Oikocrédit, Pachamama, Panafricaine d'Alsace, Parcours, Partage Alsace, Petit à Petit, Pour un Autre Monde, Réagir, Réagir Ensemble, Roots France, Secours Islamique, Secours Populaire, Service de Coopération au Développement, Solidarité Entraide Madagascar, Survie, Tamoul Cholaï, Terre des Hommes France, Trait d'Union Solidarité Alsace, TerreSStre, Un Enfant par la Main, Yotele.

3) Les débats

Samedi 24 mai

« S'engager dans la solidarité: métiers, formes d'engagement, recrutement... les ONG vous répondent ».

Conférence menée par l'Institut Bioforce Développement dans le cadre du Tour de France de l'humanitaire 2008.

Avec : Action Contre la Faim, Service de Coopération au Développement, Délégation Catholique pour la Coopération, Secours Populaire, Humanis.

« 21^{ème} siècle : le retour de la famine ? »

Avec Jean VOGEL, enseignant en économie du développement à l'UHA et co-auteur de « L'Afrique qui réussit », Stéphane DOYON, chargé de mission sur les questions nutritionnelles à Médecins Sans Frontières et Jean-Hervé JEZEQUEL, directeur d'études à Médecins Sans Frontières, co-directeur de l'ouvrage « Niger 2005, une catastrophe si naturelle ».

Dimanche 25 mai à 14h30

« L'inconscience des bonnes consciences, ou le nécessaire professionnalisme des acteurs de la solidarité internationale »,

suivi d'une projection de photographies de Paul KOHLER.

Avec Guy LOUYOT, Président d'Humanis et le Docteur Charles NSENGIYUMVA, gynécologue, Président et fondateur de l'Association AME-international (Association Médicale Entraide Internationale).

4) Accueil du Tour de France de l'Humanitaire

Le forum a accueilli cette année le Tour de France Humanitaire, organisé par l'Institut Bioforce Développement, association qui forme et accompagne depuis 25 ans celles et ceux qui s'engagent dans l'action humanitaire.

Une conférence ponctuée de plusieurs témoignages d'ONG est venue éclairer les interrogations sur le secteur de la solidarité et présenter les formes d'engagement possibles (actions de sensibilisation, chantiers internationaux, volontariat en France et à l'étranger, mission d'urgence ou de développement).

Des entretiens d'orientation, face-à-face d'une heure avec un chargé d'orientation de Bioforce visant à clarifier le projet d'engagement et les motivations des candidats, ont été proposés.

Co-animation : Olivier Vandecasteele et Stéphanie Poos

Témoignages :

Aurélie HAGER et Ludovic BONNIER pour le Service de Coopération au Développement (SCD),

Vincent STUDER pour la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC),

Catherine MONFRINI pour Action Contre la Faim (ACF),

Sophie PALPACUER pour le Secours Populaire.

Fréquentation : 70 personnes.

17 entretiens individuels d'orientation ont été réalisés sur les deux jours.

5) Les projections

Samedi 24 mai

Solidarité entraide Madagascar : « Nos actions en 2007 »

Oikocredit : « le commerce équitable »

E-changeons le monde : « le Sénégal par la route »

Dimanche 25 mai 11h

Terre des Hommes : « Shuktara: une expérience d'éducation dans des tribus du Bangladesh »

Alsace Makhana : « le Sénégal par la route »

Association Réagir

6) Les expositions

PHOTOGRAPHIES "EN GARE DE TEJGAON - BANGLADESH 2008" Paul KOHLER, association Parcours

EXPOSITION Droit à la vie : l'eau, proposée par le CIDH, Centre International d'Initiation aux droits de l'Homme de Sélestat.

7) La Communication : cf. revue de presse

6 articles dans la presse locale et régionale

1 article dans l'Echo Mulhousien

B) Les rencontres solidaires

1) le Burkina Faso (19/04/2008)

22 personnes étaient présentes, représentant 12 associations : ALFA, AIDE et ACTION, PETIT A PETIT, ASABF, POUR UN AUTRE MONDE, ZOD PANGA, ASFADE, BEONEEMA, NINANEE France, SINIGNA SIGUI, YOOTELE, APIL

Cette rencontre « géographique » avait pour vocation de faire en sorte que les associations du réseau actives au Burkina se rencontrent, échangent, mutualisent leurs actions et besoins.

Après un tour de table de présentation, les participants se réunissent en 2 ateliers pour chercher ensemble des pistes de travail en commun.

Idées retenues :

mutualisation des ressources ici et là-bas par la création d'un carnet des ressources (transport, logement, contacts et adresses utiles sur place, ainsi que ressources ici en Alsace), consultable sur le site internet d'Humanis (accès restreint aux membres uniquement avec système de mot de passe).

Développement de la vie associative en Alsace par la diffusion des informations sur les différentes soirées organisées par les uns et les autres, ainsi que la diffusion des dates des différentes manifestations auxquelles les associations participent (type festival d'ailleurs d'ici à Colmar par exemple).

Développement des échanges et des conseils en créant un « carnet des bêtises à ne plus refaire », alimenté par tous et consultable sur le site internet d'Humanis.

Création d'un collectif des associations alsaciennes travaillant au Burkina, qui pourrait créer une association au Burkina pour mener à terme des projets en commun.

échanges et mutualisation autour du matériel envoyé par l'envoi d'un container en commun à l'automne 2008 et la diffusion des dates de départ au Burkina des uns et des autres afin de leur confier courriers, petits colis etc...

Pour faciliter la mise en place de ces outils, la création d'une liste de diffusion par courriel est proposée et validée.

2) L'organisation d'événements (28/06/2008)

Objectifs de la rencontre

- Appréhender la méthodologie de projet pour gérer une manifestation
- Disposer de plusieurs outils d'organisation
- Disposer d'un aperçu de quelques techniques de communication adaptées
- Echanger sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre

Méthodologie pédagogique

La base de la formation est constituée d'apports théoriques, développés selon le plan déroulé ci-dessous. Les apports seront visualisés à l'aide de supports visuels. A ces apports théoriques s'ajoutent des échanges avec le formateur, sur un mode interactif, avec mise en commun d'expériences.

Des supports documentaires sont remis aux participants (intervention + législation).

Intervenant

Sandra GUILMIN (Clapest) : responsable de formations, Maîtrise en communication des entreprises, formatrice en matière de vie associative, communication, montage de projet et mobilisation des bénévoles.

Contenu de la journée

Qu'est-ce qu'un projet ? Les différents projets associatifs (typologie), Les grandes étapes de la méthodologie de projets :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| Etape 1 : J'ai une idée ! | Etape 7 : Je réunis une équipe projet |
| Etape 2 : Je me documente | Etape 8 : Je trouve des partenaires |
| Etape 3 : J'établis un diagnostic | Etape 9 : Je cherche des financements |
| Etape 4 : Je fixe des objectifs | Etape 10 : Je mets en œuvre |
| Etape 5 : Je prévois l'évaluation | Etape 11 : Je communique |
| Etape 6 : J'organise | Etape 12 : Je réalise le bilan |

Communication : l'affiche, le dépliant, comment travailler avec une agence de communication ? un imprimeur ?

3) le Togo (04/10/2008)

Plusieurs associations de Solidarité Internationale membres du collectif Humanis travaillent au Togo. Cette rencontre « géographique » a pour vocation de faire en sorte que ces associations se rencontrent, échangent, mutualisent leurs moyens et mènent éventuellement des projets en synergie.

10 personnes étaient présentes, représentant 5 associations : Bus santé Togo, Réagir Ensemble, ACPAHU, CEAISE, Solaidé.

Après un tour de table de présentation des associations et de leurs projets passés, en cours ou à venir, réflexions autour des perspectives de travail en synergie :

Les associations rencontrent toutes le même problème:

- pas de relais suffisamment fiable sur place

Les besoins exprimés :

un contact commun fiable sur place
Possibilité aussi d'aller là-bas tous ensemble ou de s'y retrouver
création d'une liste de diffusion togo@humanis.org
prise de contact avec des étudiants togolais sur place
organisation d'une prochaine réunion d'ici le printemps 2009

C) Le Village du partage

Pour la 5^{ème} année consécutive, Humanis a disposé d'un chalet place Kléber grâce à la Ville de Strasbourg.

22 associations du collectif s'y sont relayées tout au long du mois de décembre (elles étaient 24 l'an passé) :

- AFRIQUE ETOILES
- AIDE A LA FORMATION
PARAMEDICALE AU NEPAL
- AIDE ET ACTION
- ALSACE BIELORUSSIE
- AMPSA
- BEONEEMA
- DJOLIBA
- GUINEE SOLIDARITE
- LES AMIS DE KATIALI
- LES AMIS DU BATE
- MACHA'K WAYRA – Synergie Bolivie
- PARTAGE ALSACE
- POUR UN AUTRE MONDE
- SINIGNA SIGUI
- SOLIDARITE ENTRAIDE MADAGASCAR
- SPORT SOLIDARITE INSERTION
- TAMOUL CHOLAI
- UNION DES TAMOULS EELAM
- UN ENFANT PAR LA MAIN
- ROOTS France
- YOOTELE
- SOLHIMAL

Les associations sont globalement plus satisfaites de l'édition 2008 que de l'édition 2007. Si elles ont bien vendu, le bilan en terme de contacts noués est plus mitigé, comme chaque année : les passants sont pressés en décembre !
La nouvelle disposition des chalets était très satisfaisante.
En terme de lisibilité et de visibilité, le village du partage n'était pas assez mis en valeur et ne se démarquait pas suffisamment des autres sites du marché de Noël.

D) Le volet culturel des Journées Européennes du Développement

1) Voyage musical et solidaire :

Samedi 15 novembre 2008 de 16h à 22h - Paroisse du Temple Neuf, place du Temple Neuf à Strasbourg

musique et danse du continent Africain avec : Afrique Etoiles et Faso Clown
musique et danse du continent Sud Américain avec : Pachamama (Argentine)
musique et danse du continent Asiatique avec : Tamoul Cholai, Vidyalyaya et Pinar Yildiz, chanteuse kurde
rencontre des continents pour le concert de clôture

Les associations ont présenté leurs projets solidaires sous forme de stands (informations, artisanat).

2) Exposition

E) Les nouveaux adhérents 2008

Le Collectif a accueilli 10 nouveaux adhérents en 2010, dont 6 mènent des projets au Burkina Faso, 1 au Congo Brazzaville, 1 en Bolivie, 1 en Algérie et 1 en France.

Aidé

Monsieur Pierre HILDEBRAND - 3, rue Neuve - 68700 CERNAY
Inscription au registre des associations : le : 01/07/2005 – au : TI de Thann
Projet de développement au **Mali** et au **Burkina-Faso** dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture et de l'environnement. 4 projets déjà réalisés au Burkina.

Asfade

(Association de Solidarité France Afrique Pour le Développement et l'Emploi)
Monsieur Gilles TAOKO - 15, rue de Zimmersheim _ 68400 RIEDISHEIM
Inscription au registre des associations : le : 09/09/1997 – au : TI de Mulhouse
L'association mène des projets au **Burkina-Faso**.

Avenir et Espoir

Monsieur Ghislain MATEMBELE
2, rue Pestalozzi - 67000 STRASBOURG
Inscription au registre des associations : Le : 20/06/2007 – au : TI de Strasbourg
Travail au **Congo Brazzaville** à l'ouverture d'un centre de formation pour les jeunes orphelins, ainsi qu'à l'ouverture d'un centre de santé.

Beoneema

Europe-Afrique
Monsieur Souleymane ZONGO - 2, rue J.G. Conrath - 67200 Strasbourg
Inscription au registre des associations : le : 17/05/2006 – au : TI de STRASBOURG
L'association a pour ambition d'améliorer le cadre de vie des enfants et des femmes de la province de Kadiogo au **Burkina Faso**.

Coordination Handicap et Autonomie

Monsieur Jean-Pierre RINGLER
Maison des associations - 1 a place des orphelins - 67 000 STRASBOURG
Inscription au registre des associations : Le : 17/11/04 au TI d'Erstein, puis le 10/05/2005 au TI de Strasbourg.
Représentation des personnes en situation de dépendance (handicap), soutien et conseils aux personnes en situation de dépendance, création d'un centre de ressources.

Moramour

Monsieur Jean-Michel GERARD
39 avenue de St Ouen - 75017 PARIS
Inscription au registre des associations : 2003 – Guadeloupe (association loi 1901)
Parrainage d'un village du **Burkina Faso** (BONDOUKUY) : Savonnerie artisanale, Ecole/potager scolaire, dispensaire.

Ninanee

Madame Marguerite KLEIBER
5 Place de la Victoire - 67600 SELESTAT
Inscription au registre des associations : Le : 02/02/2007 – au : TI de SELESTAT.
En collaboration avec une association burkinabée, l'association NINANEE-FRANCE mène des projets de développement au **Burkina-Faso**.

Trait d'Union Solidarité

Madame Marie-Claire RADIGUE

24 route des Vins - 68240 KIENTZHEIM

Inscription au registre des associations : le : 08/12/1995 au TI de Kaysersberg

Soutien à l'artisanat local algérien (tissage, teinture) pour favoriser la formation des enfants, des jeunes et des jeunes adultes. Faciliter les rencontres multiculturelles France/**Algérie**. Travail avec des associations partenaires sur des projets éducatifs, environnementaux etc...

Warita

Madame Evelyne THUAULT

1 rue de la Tête Saint Médard - 93800 EPINAY SUR SEINE

Inscription au registre des associations : 02/06/1999 – préfecture de Seine St Denis

Solidarité avec les enfants et les familles vivant dans les hauts plateaux de **Bolivie**.

Yotele

Madame Nelly TSOKANIS

12 rte de Paris - 67000 STRASBOURG

Inscription au registre des associations : le : 05/01/2007 – au : TI de Strasbourg

Travail au **Burkina-Faso** à la création et à la pérennisation d'un centre de santé et d'une maternité.

F) Soutien au montage de projets et à l'organisation de manifestations

Plus de 30 RDV ont été pris en 2008 avec les associations, pour le montage et le suivi de leurs projets. Les questions récurrentes :

comment solliciter les collectivités publiques

comment faire un bon budget pour son projet

l'organisation d'événement : trouver une salle adaptée

la communication autour d'un événement : rédaction du communiqué de presse, contacts presse, création d'affiches et tracts

fiscalité des associations : questions autour des dons aux associations

G) Consultation 2008 (analyse détaillée et graphiques en annexe)

Mise en place à la demande des associations en 2001, la consultation répond à plusieurs objectifs :

faire le point sur les besoins des associations membres et sympathisantes en animations, services, produits, outils afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Renforcer la mutualisation des moyens et l'échange d'informations entre associations du collectif.

Mettre à jour l'annuaire de la solidarité

Élément d'évaluation des besoins des membres dans le questionnaire 2008 :

Les besoins en animation de réseau

Les besoins en services

Les besoins en produits

H) Les partenariats et la communication extérieure

1) Site internet

Le site internet d'Humanis a été entièrement remanié fin 2007. En 2008, plusieurs améliorations y ont été apportées :

- navigation facilitée vers certaines pages les plus consultées (adhésion/actualités)
- mise à jour permanente de l'agenda des associations
- mise en ligne des comptes-rendus des différents colloques, conférences ou rencontres solidaires organisés.

2) Partenariats

a) TV Solidaire : émission sur Humanis : TV solidaire est un portail vidéo de l'innovation sociale et du développement durable. Sa vocation est de présenter les actions de structures du secteur de l'économie sociale et solidaire dans toute la France. C'est ainsi que Philippe BISSON, journaliste pour TV Solidaire est venu filmer Humanis en avril. Le reportage est paru en mai sur le site <http://www.solidairtv.com/>, où il est encore visible.

b) Courses de Strasbourg Europe / mai 2008 : Pour la 3^{ème} année consécutive, Humanis a développé un partenariat avec l'Office des Sports, sous la forme d'un prêt d'ordinateurs et d'imprimantes pour l'organisation de cet évènement qui attire chaque année près de 25000 visiteurs sur 2 jours et 8000 coureurs le dimanche. Ainsi, Humanis a été présent sur les supports de communication suivants :

- dépliant du Conseil de l'Europe tiré à 20 000 exemplaires
- site internet officiel des courses, dans la rubrique « partenaires »
- dossier et conférence de presse.

c) Conférence Indiens / 22 octobre 2008 : La conférence des indiens du Nordeste (Brésil) a eu lieu le mercredi 22 octobre 2008 à l'ITI-RI (Université Marc Bloch) de 18h à 20h. L'objectif de cette conférence était, dans le cadre de leur tournée en France et en Europe (organisée par la Maison des Droits de l'Homme de Limoges), de permettre aux indiens du Nordeste de sensibiliser les participants aux difficultés qu'ils rencontrent notamment aux niveaux économique, social, environnemental et culturel. En effet, cela fait plus de 508 ans que « les indiens du Brésil se battent pour la paix et la vie ». Bien que le droit des indiens apparaisse dans les textes constitutionnels depuis 1988, les différentes nations d'indiens continuent d'être « victimes de génocides, ethnocide, discrimination et préjugés ».

Cette conférence a réuni environ 60 personnes et a été traduite par Julie MARTINEAU, Noémie SAETTLER et Paula ROSAS. Les trois intervenants, représentant chacun une nation indienne ont exposé leur point de vue, et leurs luttes au quotidien.

Yakuy, représentante de la nation Tupinambá, a exposé les problèmes du droit à la terre que rencontrent les indiens au Brésil : « En coupant l'homme de la terre, on le rend individualiste et égoïste ».

Ayrá, représentant de la nation Kariri-Xocó, a lui aussi traité du rapport qu'ont les indiens avec la terre, qu'ils ne souhaitent pas surexploiter mais avec laquelle ils souhaitent vivre en harmonie.

Atia, représentant de la nation Pankararu, après avoir « chanté la mer, la nature, les oiseaux, le soleil et l'eau » avec la participation de toute la salle, sa nation étant reconnue officiellement comme propriétaire des terres, il a mis l'accent sur les problèmes de l'éducation différenciée et de l'environnement.

Sebastien Gerlic, Président de l'ONG Thydewa, était présent pour répondre à certaines questions.

De 17h à 21h, les associations Pachamama, Macha'Kwayra, Thydewa et Humanis disposaient d'un stand dans le hall de l'ITI-RI afin de présenter leurs actions.

d) Stand Humanis à l'UHA dans le cadre du forum Ethique et Médecine Humanitaire / 29 Novembre 2008 : Humanis a tenu un stand lors du 5^{ème} forum alsacien d'éthique, organisé par la Faculté de Médecine de Strasbourg, sur le thème « Ethique, médecine et aide humanitaire hors frontières.

e) Collectif Initiative citoyenne de solidarité : Humanis a participé en 2008 au collectif « Initiative citoyenne de solidarité » avec Artisans du Monde, Handicap International, Oxfam, le CCFD, le Clapest, Survie etc...

Anciennement appelé Collectif Urgence Planétaire, ce regroupement d'associations a été créé lors des élections présidentielles dans le but d'interpeller les candidats aux questions de solidarité locale et internationale.

Re-baptisé « Initiative citoyenne de solidarité » en Alsace, il a désormais pour objectif de sensibiliser à la solidarité locale et internationale par le biais d'outils pédagogiques et d'actions ponctuelles.

En partenariat avec le CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique), le collectif souhaitait organiser le mercredi 12 novembre 2008 un petit déjeuner destiné aux enseignants, avec une intervention du Colecosol sur le commerce équitable et une présentation des outils pédagogiques de sensibilisation proposés par les membres du collectif.

Humanis devait participer à ce petit déjeuner et présenter la médiathèque et le centre de documentation sur la solidarité internationale.

Le petit déjeuner a été annulé à la dernière minute, les inscrits étant trop peu nombreux.

f) Accueil de stagiaires : Le pôle régional a accueilli 3 stagiaires cette année, conjointement avec le pôle national :

- 1 stagiaire « longue durée » (8 mois) en master 2 à l'Université de Haute Alsace
- 2 stagiaires en master 1 à L'ITI-RI

I) Médiathèque : le centre de documentation sur la solidarité internationale

Des outils pour les porteurs de projets solidaires et les personnes qui s'intéressent au secteur de la solidarité internationale ont été développés au sein de la médiathèque. On peut y trouver un certain nombre de publications en lien avec le sujet, ainsi que des classeurs d'informations :

1) CLASSEUR : RESSOURCES HUMAINES

a) Le bénévolat

Fiches pratiques n° 1 à 7 : Qui sont les bénévoles ? Le guide pratique du bénévole 2009 / Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

b) Le volontariat associatif

Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) : Présentation, le guide du VSI / CLONG (Comité de Liaison d'ONG de Volontariat)

Le Service Volontaire Européen et le Programme Européen Jeunesse en Action : Structure d'envoi en SVE du Bas-Rhin - Les documents utiles - Exemple de la demande de subvention pour un SVE

Le Volontariat International en Entreprise (VIE) ou en Administration (VIA) :
Présentation / CIVIC (Centre d'Information sur le Volontariat International) - Les
missions en VIE et VIA - Volontariat International : mode d'emploi

La contractualisation : Les contrats aidés (CAE-CAV) - Le stage

Formations :

- ✓ Formations des responsables associatifs / CLAPEST
- ✓ Genre et développement / F3E
- ✓ Les pratiques humanitaires en questions / URD
- ✓ Les métiers de l'humanitaire / BIOFORCE
- ✓ Les acteurs du développement / CIEDEL
- ✓ CEFODE / Coopération et Formation au Développement
- ✓ Médecine Humanitaire / HUMACCOOP
- ✓ Fiches Formations : Les Instituts Spécialisés / Les Etablissements Universitaires
- ✓ Fiches Métiers : Santé-Social-Education-Droit-Education-Transports

2) CLASSEUR : MONTAGE DE PROJET

a) Le montage de projets : outils méthodologiques

La méthodologie de projet « Envie d'agir »

Conseils pour la définition d'un cadre logique / Cefode

Concevoir un micro-projet de solidarité internationale / Agence des Micro-Projets

Guide pratique de montage de projets / GRDR

b) Ressources et fiscalité

Dons et conséquences fiscales / Réseau SARA

Vos ressources par les dons, legs, mécénat et parrainage (Réseau Sara)

Les ressources des associations / Clapest

Exemple d'un plan de financement associatif

Etablir un budget prévisionnel de cofinancement

Argent et organisation de solidarité internationale

c) Le financement des projets associatifs

La différence entre financements privés et publics - Rechercher des financements-Resacoop

Les financements publics :

- ✓ La Chambre Régionale de l'Economie Sociale en Alsace et le Fond Social Européen
- ✓ Le Ministère des Affaires Etrangères et le cofinancement des projets de solidarité internationale

Les financements privés

- ✓ Liste des entreprises partenaires d'ONG
- ✓ Liste des fondations adhérentes au Centre Français des Fondations

Les demandes de financement

- ✓ Présenter une demande de subvention / Lianes Coopération - Exemple d'un dossier de subvention - Modalité de présentation du compte-rendu technique et financier / Coordination Sud

d) Concours et bourses

Bourses et dotations gérées par la Guilde en 2009

Les autres bourses

e) Structures ressources

Réseau SARA, www.idseurope.org
La guilde du raid / agence des micro-projets
La banque de projets (Strasbourg)
La Maison de la citoyenneté mondiale à Mulhouse
Le RATPS (Réseau d'Appui aux Projets Solidaires)

f) Envoi de matériel

Guide logistique Humanis
Don d'équipement / Resacoop
Le don (fiche Cap Humanitaire)
Le don de livres et le soutien des éditions locales
Le don de médicaments / ReMed

3) CLASSEUR : FINANCEMENTS PUBLICS

- Région Alsace : Présentation générale - Fiche technique – IRCOD
- Conseil Général 67 : Présentation générale - Critères d'attribution - Dossier type
- Conseil Général 68 : Présentation générale - Critères d'attribution
- Ville de Strasbourg : Contact - Présentation générale - candidature 2008 - Bilan 2004
- Ville de Mulhouse : Présentation - Critères d'attribution - Dossier 2008

J) Les perspectives de développement pour 2009/2010 :

La médiathèque a connu un succès qui a dépassé nos attentes et les objectifs initialement prévus. Le déménagement d'Humanis dans ses nouveaux locaux offre la possibilité d'ouvrir la médiathèque au grand public de façon plus importante. Humanis souhaite sensibiliser au quotidien à la solidarité internationale en mettant en place des outils au sein de la médiathèque :

Un centre d'information sur la solidarité internationale : enrichir le fond documentaire et les abonnements, destiné aux associations et porteurs de projets, ainsi qu'à toute personne intéressée par les questions de solidarité internationale

Un lieu convivial d'échanges entre les associations membres d'Humanis et le grand public :

- ✓ café-débats mensuels avec les associations sur des thèmes d'actualité liés à la solidarité.
- ✓ ciné-club avec projection de films suivis de débats avec des intervenants extérieurs.
- ✓ un lieu ressource lors des mobilisations de la cellule d'urgence (réunions régulières pour celles et ceux qui souhaitent s'informer sur les actions menées par la cellule d'urgence ou qui souhaitent aider bénévolement, espace documentaire, échanges avec les associations mobilisées...).
- ✓ un lieu d'exposition pour les associations du réseau: photo, peintures, artisanat, présentation de leurs projets.

II) Activités au niveau national

A) Le programme Humalog

1) Objectifs du programme

Réalisé sur 2 ans, entre le début de l'année 2007 et la fin de l'année 2008, ce programme est financé par la Fondation Caisses d'Épargne et par la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale (DIIESES).

Le programme vise à soutenir et développer les structures d'insertion spécialisées dans le recyclage de produits utiles aux associations qui agissent dans les pays du sud, ce par le biais de trois sous-objectifs :

- la pérennisation de leur activité par la multiplication des débouchés,
- la mutualisation des savoir-faire entre ces structures d'insertion,
- la professionnalisation de ces structures d'insertion au service des pays du sud.

2) Calendrier de réalisation

L'année 2007 a permis la création des pages HUMALOG et de leur base de données sur le site internet d'Humanis, la mise à jour et la diffusion du Guide de la Logistique Humanitaire, ainsi que la tenue du Colloque Humalog « L'insertion au service de l'humanitaire ».

L'année 2008 s'est concentrée sur le contact avec les structures d'insertion individuelles pour promouvoir l'outil internet et développer l'offre disponible en ligne sur www.humanis.org/humalog.

Historique

En 2007, un courrier de présentation du programme accompagné d'un questionnaire permettant aux structures de manifester leur souhait d'apparaître dans l'annuaire national en ligne et de participer aux rencontres prévues, ont été envoyés aux 3000 structures d'insertion répertoriées par Humanis.

Des relances téléphoniques ont suivi entre mai et novembre 2007 puis tout au long de l'année 2008. Elles se sont révélées indispensables car l'information passe beaucoup mieux par le contact humain que par un courrier ou courriel. D'autre part, les dirigeants de structures d'insertion sont énormément sollicités dans la gestion de leur structure et il est nécessaire d'aménager un véritable temps d'échange avec eux pour qu'ils comprennent l'intérêt du programme Humalog et souhaitent promouvoir leur structure par ce biais.

Ces échanges téléphoniques ont permis de passer de 60 structures référencées dans la base Humalog lors du lancement du site en novembre 2007 à plus de 230 structures un an plus tard.

3) Résultats

- 234 STRUCTURES D'INSERTION ONT ACCEPTÉ DE FIGURER SUR LE SITE
- 21 REGIONS SONT COUVERTES PAR HUMALOG
- 377 OFFRES DE MATÉRIELS ET DE SERVICES SONT PRÉSENTÉES

Sur les 234 structures d'insertion visibles dans la rubrique Humalog du site Humanis, on compte 46% d'ateliers et chantiers d'insertion, 26% d'entreprises d'insertion, 22% d'associations intermédiaires, 4% d'entreprises de travail temporaire d'insertion et 2% d'autres types de structures.

L'offre de produits et services est nationale : ainsi, des particuliers ou associations de la France entière peuvent rechercher par mot clé le type de produit ou service dont ils ont besoin et trouver la structure d'insertion la plus proche de chez eux pour répondre à ce besoin. Sur les 21 régions couvertes par l'offre d'Humalog, les 4 régions les plus riches en termes d'offres de structures d'insertion sont les régions : Rhône Alpes (32 structures d'insertion proposent leurs services), Aquitaine (26 structures), Centre (21 structures) et Alsace (20 structures).

En ce qui concerne les offres proposées, on en répertorie 377 et les offres les plus fréquentes sont : la mise à disposition de personnel (57 offres), l'entretien d'espaces verts (54 offres) et la blanchisserie / textile (43 offres). 35 structures d'insertion proposant du matériel informatique sont également répertoriées.

Le bilan de ce programme Humalog permet donc de tirer les conclusions suivantes :

Le premier constat est le très bon accueil dont bénéficie le programme Humalog. Les structures d'insertion sont très majoritairement enthousiastes à l'idée de bénéficier d'une visibilité sur Internet, d'autant plus qu'un grand nombre d'entre elles ne possèdent pas de site Internet propre.

Le deuxième constat est que, malgré l'utilité avérée de cette base en ligne, il nous est difficile de recueillir rapidement les informations nécessaires à la mise en ligne des fiches de présentation. En effet, les structures ne renvoient pas les informations et plusieurs relances téléphoniques sont nécessaires. Les équipes contactées manquent de ressources humaines et / ou de temps pour être réactives, ce qui a pour résultat un délai important pour obtenir les tarifs, descriptifs, photographies et logo demandés.

Ceci constitue un enjeu majeur pour l'avenir de la base de données : malgré un potentiel de développement très important (Humanis possède les coordonnées de près de 3000 structures en France, mais à ce jour, seulement 234 ont confirmé leur souhait d'apparaître sur le site Humalog), le succès de ce programme passe par plusieurs préalables énumérés ci-dessous.

Maintenir des contacts téléphoniques avec les structures d'insertion à contacter, pratique indispensable pour convaincre les directions des structures d'insertion sur l'utilité de promouvoir leur offre sur le site Humalog. Il s'agira aussi de contacter sur une base annuelle l'ensemble des structures référencées sur Humalog pour mettre à jour les informations en termes de coordonnées et descriptif de l'offre.

Développer une communication sur l'existence de l'outil Humalog via les réseaux régionaux et nationaux de l'insertion, de la solidarité internationale et de la consommation solidaire et responsable. Cette communication permettra de faire connaître aux particuliers comme aux associations l'outil Humalog et d'accroître le nombre de clients potentiels pour les structures d'insertion.

B) Le Programme AGEPI

1) Objectifs du programme

Financé par la Fondation Caisses d'Épargne, ce programme d'une durée d'un an s'est étendu de la fin de l'année 2007 à la fin de l'année 2008.

L'adaptation du logiciel AGEPI et son déploiement au niveau national visent 3 objectifs spécifiques :

- Apporter des outils d'aide à la gestion pour les responsables d'entreprises d'insertion.
- Optimiser le suivi du parcours des personnes en insertion en France.
- Favoriser le retour à l'emploi de ce public.

2) Calendrier de réalisation

Afin de profiter du contact avec les 3000 structures d'insertion françaises qui a eu lieu dès le mois d'avril 2007 dans le cadre du programme Humalog, la communication sur le logiciel AGEPI a été initiée dès avril 2007.

La communication

La communication auprès des structures d'insertion s'est faite en 2 étapes : la première étape a été l'envoi aux 3000 structures d'insertion d'une circulaire « papier » leur présentant le logiciel AGEPI. La deuxième étape s'est étendue sur l'ensemble de l'année 2008 avec la mise en place d'une promotion du logiciel AGEPI par téléphone auprès de près de 500 structures d'insertion françaises.

Outre ces échanges téléphoniques, la promotion du logiciel AGEPI s'est faite :

Par de l'information lors d'événementiels comme les Salons des Solidarités (juin 2007 et 2008), le Colloque Humalog (nov 2007) ou les Journées Européennes du Développement (nov 2008).

Par l'intermédiaire de l'animation du réseau, lors des rendez-vous pris avec les associations et acteurs de l'économie sociale qui sollicitent régulièrement les conseils méthodologiques de notre collectif.

Par l'envoi postal aux chargés d'animation de réseaux nationaux de l'économie sociale et solidaire.

Par les échanges formels et informels avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (CRES, FNARS, CDIAE, etc) au niveau régional et national.

Par la mise en place sur le site d'Humanis d'une page spécifique dédiée au logiciel AGEPI : <http://www.humanis.org/AGEPI/>.

La programmation

La programmation de la nouvelle version d'AGEPI, dans un souci d'adapter ses fonctionnalités aux exigences croissantes en matière de gestion budgétaire et comptable des structures d'insertion et au nouveau contexte des contrats aidés, s'est effectuée entre l'automne 2007 et l'automne 2008, avec l'appui technique de notre partenaire historique AIRIUM, selon les étapes suivantes :

enquête auprès des structures et des réseaux

étude des besoins techniques et pratiques

ingénierie de modélisation

transposition des nouveaux modules dans l'architecture du logiciel AGEPI

programmation

tests et débogage.

3) Résultats

Outre la mise à jour des fonctionnalités de suivi socio professionnel présentes dans la première version du logiciel, ce programme a permis de créer une nouvelle version du logiciel AGEPI dotée d'un module comptable et financier qui inclut les fonctionnalités suivantes :

Edition de bilans prévisionnels,

Edition de tableaux de bord,

Suivi de la trésorerie,

Evaluation de la rentabilité des « marchés »,

Suivi des subventions.

Les relances téléphoniques directes ont permis de contacter près de 500 structures d'insertion en France, sur lesquelles 121 structures ont choisi de commander le logiciel.

¼ des structures d'insertion contactées par téléphone ont confirmé leur volonté d'utiliser le logiciel AGEPI. Ce taux peut sembler faible, mais il faut prendre en considération le fait qu'installer un nouvel outil de travail informatique dans une structure prend non seulement du temps, mais aussi des ressources humaines et techniques. Or, dans le contexte socio-économique et politique actuel, de nombreuses structures d'insertion françaises ne disposent malheureusement pas des moyens nécessaires pour mettre en place ce nouvel outil de travail, bien qu'elles le souhaiteraient.

Plus de 70% des commandes ont été effectuées par des Ateliers et Chantiers d'Insertion (A.C.I.) et près de 20% par des Entreprises d'Insertion (E.I.).

L'intérêt des A.C.I. pour le logiciel AGEPI s'explique par le fait qu'il présente de nombreux modules dédiés à l'accompagnement et au suivi social des salariés : ces éléments sont au cœur de la préoccupation des responsables de chantiers d'insertion.

L'intérêt des dirigeants d'E.I. pour ce logiciel s'explique par le fait qu'en plus de cette dimension de suivi social, le logiciel AGEPI apporte des solutions en matière de suivi financier et de suivi des activités de l'entreprise.

Ces 121 structures d'insertion qui ont commandé le nouveau logiciel AGEPI sont réparties dans 20 régions différentes en France, ce qui permet de parler d'une couverture nationale du territoire. La région Rhône Alpes a effectué le plus grand nombre de commandes (15), suivie par les régions Alsace et Aquitaine (10 commandes chacune).

Le suivi de ces commandes et l'appui technique à l'installation et à la prise en main du logiciel sont assurés en 2009 par le responsable informatique d'Humanis, ainsi que son assistant.

L'accueil reçu par l'équipe chargée de contacter les structures d'insertion a été très favorable : la grande majorité des dirigeants de structures d'insertion ont confirmé la nécessité d'utiliser des outils informatiques dédiés pour professionnaliser la gestion de leurs structures. Humanis peut donc avoir bon espoir de diffuser très largement le logiciel AGEPI au niveau national.

Reste cependant à relever deux défis majeurs dans le contexte actuel : le manque de moyens humains et de temps, dans un contexte particulièrement menaçant pour la survie économique des structures d'insertion, doit être compensé par des stratégies innovantes de formation mutualisées, voire de ressources humaines mutualisées, dans l'attente d'un contexte économique plus favorable au développement de l'activité des structures d'insertion.

C) Le Salon Des Solidarités

1) Historique

En 2006, les collectifs d'associations de solidarité internationale HUMANIS et ASAH décident de mettre en commun leur expérience et leur vision commune des objectifs et valeurs qui animent l'évènementiel au service des ONG.

Après les 6 éditions du Forum Humani-Terre à Strasbourg et les 2 éditions du Salon de l'Humanitaire à Pontoise, un nouvel évènement à caractère national est créé pour réunir autour de 3 journées riches en activités, le grand public et les acteurs de la solidarité internationale : le Salon des Solidarités.

L'objectif de ce salon est double : il vise d'une part, la sensibilisation et l'information du grand public et d'autre part, la rencontre entre professionnels du secteur de la solidarité internationale.

Organisé au Parc Floral, à Paris, du 22 au 24 juin 2007, la première édition a réuni 14 341 personnes à la rencontre de 204 exposants qui étaient répartis sur 175 stands.

2) Nouveautés par rapport à la 1ère édition

Avec le soutien renouvelé de partenaires financiers tels que le Ministère des Affaires Etrangères et la Commission Européenne et de partenaires techniques tels que La Vie, Coordination Sud, Bioforce et les ONG membres du Comité Consultatif, Humanis et Asah ont décidé de renouveler cette expérience en 2008.

Organisé à nouveau au Parc Floral, cette seconde édition s'est tenue du 6 au 8 juin 2008.

Les nouveautés 2008 se situent aussi bien au niveau des animations (4 nouveaux types d'animations qui se sont révélées un franc succès), qu'au niveau des exposants (cette 2^e édition a accueilli parmi les nouveaux exposants des acteurs associatifs et institutionnels de premier rang).

a) Le Tour de France de l'Humanitaire : entretiens individualisés pour les jeunes en quête d'engagement

Les organisateurs du salon ont souhaité renouveler leur partenariat avec Bioforce dans le cadre de la 2^e édition du Salon des Solidarités, mais en allant plus loin encore.

Outre le renouvellement de la conférence du dimanche matin « S'engager dans la solidarité internationale » qui a connu à nouveau la plus forte fréquentation des 8 conférences du salon (350 personnes), ce partenariat s'est traduit par l'accueil au sein du salon de l'équipe du Tour de France de l'Humanitaire, projet initié par Bioforce.

Les entretiens proposés par l'équipe du Tour de France de l'Humanitaire sont des face-à-face d'une heure avec un chargé d'orientation de la Plateforme de l'Emploi Solidaire de Bioforce visant à clarifier le projet, les motivations et les pistes d'action du candidat.

Grâce à ce nouveau partenariat, le salon a permis à 71 jeunes d'obtenir un avis et une réponse individualisée à leur projet d'engagement. Le Salon des Solidarités a ainsi représenté l'étape la plus fréquentée des 12 villes du Tour de France de l'Humanitaire.

b) Trois parcours thématiques, adaptés aux attentes des différents publics

Conscients que les attentes du public dépendent fortement de la tranche d'âge et de l'expérience de chacun, les organisateurs ont souhaité mettre en place des parcours adaptés aux différentes familles de visiteurs. Pour cela, chacun des trois parcours correspondait à une couleur et à un pôle et était présenté en détails dans le « Guide du Salon » remis à chaque visiteur :

Le parcours « découverte » était destiné à toutes celles et ceux qui souhaitaient découvrir la solidarité internationale. Au travers du pôle projet, parents et enfants ont pu découvrir les problématiques des pays du sud.

Le parcours « engagement » permettait à ceux qui souhaitent s'engager dans le domaine de la solidarité internationale, de rencontrer de nombreux acteurs du secteur. Certaines structures proposaient à ceux et celles qui souhaitent s'engager les informations nécessaires pour devenir volontaire ou orienter sa carrière professionnelle vers l'humanitaire.

Le parcours « professionnel » destiné aux visiteurs déjà engagés dans la solidarité internationale. Des conseils et appuis pour leur projet de solidarité internationale étaient proposés dans le pôle prestataires.

Le parcours qui a connu le plus grand succès est le parcours engagement (avec 47% des visites) ; viennent ensuite le parcours découverte (30% des visites) et enfin le parcours professionnel (23% des visites).

c) Des ateliers proposés et animés par les exposants

En 2007, L'hebdomadaire La Vie avait pris en charge l'organisation des ateliers et des conférences du Salon des Solidarités. Lors de cette 2^e édition, il a été proposé à La Vie d'organiser uniquement les 8 conférences et de laisser l'opportunité aux exposants de proposer des thématiques en lien avec leurs activités et les enjeux actuels de la solidarité internationale.

Cette proposition a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les exposants qui ont proposé un nombre important de thématiques parmi lesquelles il a été nécessaire de faire un choix. Au final, les exposants ont organisé 8 ateliers sur des thèmes aussi variés que le VIH/sida, le tourisme sexuel, l'envoi de médicaments, le droit au travail décent ou la solidarité et les nouvelles technologies.

d) Deux simulations : « Dans la peau de celui qui reçoit » et « Gestion d'une crise humanitaire »

Pour proposer aux visiteurs un véritable échange avec les acteurs de la solidarité internationale et une visite participative, les organisateurs, en partenariat avec Bioforce, ont mis en place plusieurs créneaux de simulations. Après s'être inscrit sur Internet, une trentaine de personnes pouvaient participer à une mise en scène élaborée d'une heure et demie environ durant laquelle ils jouaient le rôle d'un bénéficiaire d'aide humanitaire ou celui d'un membre d'ONG.

e) Présence de réseaux nationaux d'ONG et d'associations de solidarité internationale : le réseau Etudiants et Développement et Coordination Sud

Cette seconde édition a permis d'accueillir parmi les exposants la coordination nationale des ONG françaises, Coordination Sud, associée au salon en 2007 par le biais du Comité Consultatif, ainsi que le réseau national des associations étudiantes de solidarité internationale, le réseau Etudiants et Développement.

Un partenariat avec ce dernier a permis la mise en place d'un espace nouveau qui a accueilli près de 50 associations étudiantes de solidarité internationale durant les 2 jours et demi du salon et qui a donné lieu à une créativité très appréciée des visiteurs : les associations étudiantes ont en effet mis en place de nombreuses animations, dont un défilé de mode équitable et du théâtre forum.

f) Présence de nouveaux bailleurs de fonds : l'AFD et les 3 directions de la Commission Européenne (ECHO, EuropeAid et la D.G. Développement)

Outre la présence renouvelée du Ministère des Affaires Etrangères et de la Région Ile-de-France, le salon a permis aux visiteurs d'échanger avec d'autres acteurs institutionnels incontournables de l'aide au développement : l'Agence Française de Développement et les 3 directions de la Commission Européenne en charge de l'aide au développement et de l'aide humanitaire. Ces deux institutions ont appuyé financièrement l'organisation du Salon des Solidarités en achetant de l'espace publicitaire sur les affiches et le programme du salon.

Elles ont également contribué à la diversité et à la richesse des animations puisque l'AFD comme la Commission Européenne ont sollicité leur personnel pour intervenir lors des conférences organisées durant le Salon. Ainsi, le Directeur Général de l'AFD, M. SEVERINO, est intervenu lors de la conférence du vendredi « Réagir face à la crise alimentaire mondiale » et des experts de terrain travaillant au sein de la Commission Européenne ont répondu aux questions des visiteurs sur le stand de la Commission.

3) Les partenaires

De nombreux partenaires ont permis la concrétisation de ce projet grâce à leur expertise et leur soutien tant sur le plan médiatique, que technique ou financier.

Partenaires Médias : France Inter, l'hebdo La Vie, Politis, Alternatives économiques, Alternatives internationales, Reader's digest, Altermondes, Radio Ethic.

Partenaires techniques : RATP, Soliland, Bioforce, Ritimo, Etudiants et développement, La Guilde, Pompiers de l'Urgence Internationale, Ethiquable, GOA, Mutuelle Saint Christophe, Good Action, Welcome Europe, Nouvelle Attitude, Ircm, SIB, Humacom, SYMAPS.

Partenaires financiers : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, Région Ile de France, Agence Française de Développement, Commission Européenne.

d) Calendrier de réalisation

De même qu'en 2007, les équipes d'Humanis et d'Asah se sont réparties les tâches de manière équilibrée et des réunions physiques et téléphoniques ont permis une coordination hebdomadaire tout au long du projet.

Humanis disposait cette année d'une équipe de 3 salariées en plus de la Responsable du Pôle National et Européen et du Directeur. Les principales tâches prises en charge par cette équipe ont été : la prospection auprès de l'ensemble des exposants (la prospection auprès des entreprises n'a pas été délocalisée ? mais s'est faite en interne cette année), la gestion des inscriptions et les relations avec les prestataires logistiques ainsi que le recrutement et la gestion de la centaine de bénévoles impliqués durant les 3 jours de l'évènement.

L'envergure nationale de l'évènement s'est confirmée lors de cette seconde édition avec la participation de plus de 242 structures venues de toute la France (35 départements représentés) mais aussi de Belgique, des Etats-Unis, du Royaume Unis et du Togo.

12 164 visiteurs ont participé à la manifestation. Ce public se définit par son caractère plutôt féminin (64%), et jeune (45% de moins de 30 ans). 87% des personnes interrogées ont souligné au terme de leur visite que le salon avait répondu à leurs attentes.

On constate ainsi que les visiteurs ont fortement participé aux conférences, aux formations et à l'espace recrutement au détriment des 8 ateliers organisés en parallèle. L'accueil d'enfants et de collégiens a également été en deçà des prévisions du fait d'une communication trop tardive auprès des établissements scolaires et des médias sur les contenus pédagogiques et les multiples activités proposées au jeune public durant le Salon.

Ainsi, le Salon des Solidarités a été une réussite sur de nombreux points :

- la participation d'exposants plus nombreux que l'édition 2007, variés et issus de régions différentes dont une très grande majorité a souligné sa satisfaction sur l'organisation lors du sondage;
- un public jeune, soucieux de s'impliquer en faveur de la solidarité internationale ;
- des prestataires et partenaires volontaristes
- la présence d'entreprises impliquées au niveau social et environnemental.

4) Les défis à relever en 2010

- Des ressources financières garanties en amont : la non obtention d'une partie des financements lors de la 1ère et de la 2e édition a contraint les organisateurs à renoncer au recrutement des effectifs prévus, mais aussi à certains moyens techniques, notamment l'achat de matériel audio-visuel, la mise en place d'un nombre supérieur de lignes téléphoniques pour la prospection et une campagne de communication plus importante (achat d'espaces d'affichage dans le métro, piges sur

les émissions radio et télévision). Il semble indispensable pour garantir le succès de la prochaine édition du Salon des Solidarités de renouveler les partenariats financiers des éditions précédentes et de trouver de nouveaux partenaires qui s'engagent à soutenir l'évènement.

- Des ressources humaines recrutées en amont et qui capitalisent sur l'expérience acquise : Les limitations dans les financements octroyés ont conduit en 2008 à une réduction des effectifs, ainsi qu'à une baisse du niveau des salaires pour le personnel recruté. L'embauche de l'équipe a été décalée dans le temps, problème ayant entraîné un retard dans la préparation du Salon, notamment dans le lancement de la prospection des exposants et dans la recherche et la mise en place des animations. Il faudra donc veiller lors de la prochaine édition à planifier suffisamment à l'avance les compétences requises pour l'organisation du Salon et transmettre à cette nouvelle équipe les outils de suivi du projet qui ont fait le succès des éditions précédentes (planning détaillé des tâches à 1 an, à 6 mois, à 1 mois, à 1 semaine).
- Un parc d'expositions plus accessible et connu de tous : les deux premières éditions ont démontré les limites du Parc Floral, malgré un environnement extrêmement agréable et une équipe très engagée en faveur du projet. En effet, de nombreux visiteurs et exposants ont souligné les difficultés pour accéder au hall d'exposition à partir du métro, du fait de la non autorisation des signalisations le long du parcours et des ressources limitées pour la mise en place de navettes. Il est apparu également dans nos sondages qu'un lieu mieux connu des Franciliens (la moitié des exposants venaient d'Ile-de-France et plus de la moitié des visiteurs) favoriserait une plus large participation du public. Aussi, il a été choisi de déplacer la 3^e édition du Salon des Solidarités. Cependant ce changement a un coût : la location d'un autre lieu sera deux à trois fois plus chère que celle du Parc actuel. Il faut donc prévoir 4 à 5 mois pour rechercher les fonds permettant de le réserver. Ceci explique la décision de reporter à 2010 la prochaine édition du Salon des Solidarités.
- Une implication accrue des acteurs de la solidarité internationale dans l'organisation : lors de la prochaine édition, les organisateurs souhaitent renforcer la sollicitation du Comité Consultatif à travers un partenariat plus poussé, intensifier les échanges par courriels, la fréquence des réunions et privilégier les rapports avec les structures les plus intéressées par le Salon. Suite à la réunion du 31 octobre 2008, le comité consultatif est devenu un comité de pilotage avec une appropriation plus importante de l'évènement par les ONG. Le comité a choisi de travailler avec des commissions pour faire participer les exposants dans la préparation de l'évènement. Ce nouveau fonctionnement apporte un intérêt nouveau à l'évènement: au-delà des 3 jours d'expositions, il permet de faire travailler des structures parfois très différentes autour d'un projet fédérateur de manière continue.

D) Réseaux nationaux

1) Collaboration avec Coordination Sud (Solidarité Urgence Développement), la Coordination nationale des ONG françaises

Malgré une demande d'adhésion en 2006 au sein de Coordination Sud qui n'a pu aboutir, faute de politique en vigueur au sujet de l'adhésion de collectifs basés en région, les relations entre Humanis et Coordination Sud se sont développées en 2007 et 2008 en tant que partenaires d'évènements liés à la solidarité internationale.

Coordination Sud faisait partie du Comité de Pilotage du Salon des Solidarités dès 2007, mais sa participation à la 2^e édition a pris de l'ampleur avec une implication accrue lors des comités de pilotage, la décision de tenir un stand durant le salon et la participation renouvelée à certaines conférences. La communication faite par Coordination Sud au sujet du Salon des Solidarités 2008 a également été renforcée avec l'annonce de l'évènement dans sa lettre hebdomadaire, ainsi que sur son site internet.

Un autre évènement a favorisé le travail en partenariat des deux collectifs : les Journées Européennes du Développement. Cet évènement européen, présenté un peu plus loin dans ce rapport, a permis de développer un partenariat en termes de contenu et de communication.

Ainsi, Coordination Sud, par l'intermédiaire de son Chargé de programmes Europe, a participé à l'organisation des Assises européennes des plateformes d'acteurs de la coopération au développement : appui à la venue de conférenciers du Sud, intervention du Président de Coordination Sud lors de la conférence de restitution des Assises durant le temps officiel des J.E.D., communication sur le site internet de Coordination Sud sur le programme grand public et les Assises mis en place par Humanis.

2) Collaboration avec le CRID, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement

Ce collectif national rassemble 55 associations de solidarité internationale française.

Plusieurs membres du CRID ont participé à titre individuel au Salon des Solidarités 2008 : Aide et Action, CCFD, Fédération Etudiants et Développement, IFAID, Ingénieurs sans frontières ...

Dans l'optique de renforcer nos relations de partenariat avec ce collectif national, une délégation d'Humanis a rencontré Michel FAUCON, ancien Délégué Général, en avril 2008 à Paris. Cette première rencontre a permis de mieux connaître le CRID, ses membres et ses valeurs. Il a aussi permis de clarifier le positionnement du CRID vis-à-vis des collectifs régionaux français d'ONG depuis plusieurs années :

- Soutien aux efforts de coordination des associations de solidarité internationale dans les régions depuis les années 80.

- Elaboration d'une stratégie de long terme, lors de l'Université de la solidarité internationale d'Angers en 2004.

- En 2006, 9 collectifs régionaux ont ratifié la charte proposée par le CRID et 9 collectifs (6 régionaux et 3 départementaux) sont associés au CRID : CADR (69), CASI 53 (Mayenne), CASI 49 (Maine et Loire), CODES (13), CROSI Midi-Pyrénées, CASI Bretagne, MDH Limoges (87), Maison des citoyens du monde (44), RADSI Aquitaine (33).

Cette expertise du CRID sur la structuration et les différentes identités des collectifs régionaux d'associations de solidarité internationale nous a conduits à proposer à Michel FAUCON d'animer deux ateliers sur ce sujet, l'un dans le cadre du Salon des Solidarités en juin 2008 et le second dans le cadre des Assises européennes des plateformes d'acteurs de la coopération au développement, organisées par Humanis dans le cadre des J.E.D. en novembre 2008 à Strasbourg.

En retour, Humanis a été invité à participer à l'Université d'été du CRID, qui s'est tenue à Nantes en juillet 2008 et à présenter ses activités dans le cadre d'un module de 3 jours sur le thème : « Collectifs de solidarité internationale et partenariats dans les territoires : une ouverture nécessaire » et qui rassemblait une quinzaine de collectifs régionaux d'ONG.

D'autre part, Humanis a été invité à participer à la rencontre annuelle des collectifs régionaux d'ONG associés au CRID, organisée à Paris en octobre 2008. Ceci a permis de comprendre la relation d'appui et de conseils qui existe entre ce collectif national et les collectifs régionaux et départementaux.

Suite à une rencontre en septembre 2008 avec la Déléguée Générale, Mme MARZANO, au siège du CRID, un partenariat a été décidé entre les deux collectifs autour de l'organisation des Assises européennes des plateformes d'acteurs de la coopération au développement : un relai de communication et la participation de représentants du CRID en tant que

conférenciers lors des Assises et de la conférence de restitution, en novembre 2008 à Strasbourg, ont confirmé les potentiels de partenariats entre Humanis et le CRID.

L'organisation de l'Université d'automne en 2009 par Humanis est inspirée de l'Université d'été du CRID et les relations entre les deux collectifs se poursuivent autour de la mise en place de cet évènement.

3) Collaboration avec d'autres collectifs régionaux d'ONG

a) Le CADR, Collectif d'associations de solidarité internationale pour la région Rhône-Alpes

Suite à une rencontre entre les chargées de programme d'Humanis et du CADR à l'Université d'été du CRID en juillet 2008, des contacts ont été pris afin de développer des projets communs.

Ce partenariat s'est concrétisé par l'intervention d'une représentante du CADR lors des Assises européennes des plateformes d'acteurs de la coopération au développement en novembre 2008 et se poursuit en 2009 par des échanges au sujet de l'organisation de l'Université d'automne d'Humanis. En effet, le CADR ayant organisé en 2007 une université d'été régionale, sur le modèle de l'université d'été nationale du CRID, un transfert de connaissances et de savoir-faire est réalisé pour appuyer Humanis dans la mise en œuvre de son projet.

b) La maison des droits de l'homme, Collectif d'associations de solidarité internationale pour la région Limousin

Suite à la rencontre de ce collectif, également aux travers des activités organisées par le CRID (Université d'été en juillet puis Rencontre des collectifs régionaux début octobre 2008), Humanis a initié un partenariat avec la Maison des Droits de l'Homme du Limousin.

La Maison des Droits de l'Homme accueillait en France du 24 septembre au 28 octobre 2008 une délégation d'indiens du Nordeste (Brésil) composée de représentants des nations Pankararu, Kariri-Xoco et Tupinamba en partenariat avec l'ONG Thydewa, avec le soutien du Ministère de la Culture du Brésil et de la Région Limousin.

Dans le but d'organiser une tournée de cette délégation dans plusieurs régions de France, ceci afin de sensibiliser le grand public aux difficultés sociales et environnementales vécues par ce peuple, la Maison des Droits de l'Homme a fait appel à Humanis pour relayer ce projet en Alsace.

Ainsi, Humanis a été amené à assurer l'accueil de cette délégation, les relations avec la presse et l'organisation d'une conférence. Celle-ci a eu lieu le mercredi 22 octobre 2008 à l'ITI-RI - Université Marc Bloch : elle a réuni environ 60 personnes et a été l'occasion d'une rencontre entre le Consul honoraire du Brésil à Strasbourg et la délégation des Indiens.

c) Collaboration avec le RATPS

L'année 2008 a été caractérisée par une certaine inertie au niveau des activités du RATPS.

Les relations se sont développées de manière bilatérale, en fonction des besoins communs de certains des membres ou des projets similaires pouvant faire l'objet de partenariats.

Le réseau a renouvelé sa participation au Salon des Solidarités et Humanis a rejoint ce stand commun malgré la difficulté de mobiliser du personnel pour tenir ce stand, en parallèle de la gestion des différentes responsabilités durant le Salon.

D'autres parts, les membres du réseau ont été invités à participer aux différentes réponses à des appels à projets européens formulées par Humanis (EuropeAid, Fonds Social Européen) ainsi qu'aux évènements tels que les Journées Européennes du Développement.

La réunion annuelle organisée en octobre 2008 à Bordeaux a néanmoins permis de définir de nouvelles priorités pour dynamiser la vie du réseau :

Elargir le réseau à de nouveaux membres (ASAH ; Biologie sans frontières)

Créer des outils de communication standards pour que les membres du RATPS puissent faire la promotion du réseau dans leurs interventions et événements respectifs.

Cette réunion a également permis de présenter l'outil en ligne Humalog afin que les membres du RATPS puissent promouvoir cette base de données auprès de leur réseau associatif et de leurs partenaires.

d) Ritimo

Ritimo est un réseau associatif (70 lieux dans toute la France) d'information pour le développement et la solidarité internationale. Il regroupe des centres de documentation et d'information pour le développement et la solidarité internationale, avec l'objectif d'informer le public pour renforcer la solidarité internationale. Ils rendent accessible et diffusent une information spécialisée sur les causes du mal-développement, les inégalités Nord Sud, les droits de l'homme. Ils veulent participer à la modification de nos choix de développement et agir pour une autre mondialisation.

Dans les centres, sont disponibles des livres, des brochures, des articles, des outils pédagogiques en consultation ou en prêt. Un fonds unique consacré à la solidarité. Des bases de données communes recensent plus de 85.000 ouvrages, 400 revues, des expositions, des dvd, des cédéroms... sur la solidarité internationale, le développement durable, les relations Nord Sud, les alternatives sociales et les droits humains.

Humanis se prépare à faire la demande d'agrément pour devenir centre Ritimo et développer ainsi le centre de ressources sur la solidarité internationale de la médiathèque.

4) Le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire

a) Présentation du Mois de l'ESS

La CRES Alsace, Chambre régionale de l'économie sociale, s'est associée à 21 autres chambres régionales pour organiser en novembre la première édition d'un Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Le Mois de l'ESS est une vitrine de la diversité et de la vitalité des composantes (associations, mutuelles, coopératives, fondations, structures de l'économie solidaire) de cette autre façon de concevoir l'économie et l'entreprise.

L'objectif de cet événement est d'agir pour contribuer à lever le paradoxe actuel d'une économie sociale et solidaire présente dans tous les secteurs d'activités et représentant plus de 200 000 entreprises et près de 10% de l'emploi en France, alors qu'elle est peu connue du grand public et que le sentiment d'appartenance de ses propres acteurs est encore trop faible.

b) 2 objectifs principaux :

Accroître la visibilité de l'ESS (auprès des acteurs, partenaires, institutions, public)

Renforcer le sentiment d'appartenance des acteurs qui la compose.

L'organisation du Mois a reposé sur 2 grands axes :

La mobilisation des structures de l'ESS et des partenaires

La communication sur le Mois et l'ESS à destination du grand public, des acteurs et des médias.

c) Implication d'Humanis dans le Mois de l'ESS

Humanis a participé au Mois de l'ESS, en étant notamment actif dans le comité de pilotage. Par ailleurs, ont été inscrites au programme du Mois les conférences organisées dans le cadre des JED, dont une concernait spécifiquement le lien entre l'ESS dans les pays du Sud et l'ESS dans les pays du Nord :

Réduire l'extrême pauvreté et la faim (ITI-RI)

Lutter contre le VIH/Sida dans les pays en développement (Faculté de médecine)

Assurer un environnement durable : l'accès à l'eau (Fachhochschule)

Economie sociale et solidaire : agir ici et là-bas (Pôle Européen de Gestion et d'Economie)

Les animations musicales organisées le samedi 15 novembre au Temple Neuf de Strasbourg ont également été inscrites à ce programme.

III) Activités au niveau européen

A) Les JED (Journées Européennes du Développement)

1) Genèse

Les Journées Européennes du Développement (JED) sont un évènement annuel organisé par la Commission Européenne (Direction Générale du Développement) depuis 2006. Cet évènement a lieu chaque année dans une ville différente, en fonction du pays qui assume la présidence de l'Union Européenne.

La troisième édition des Journées Européennes du Développement (JED) se déroulait donc, après Bruxelles et Lisbonne, à Strasbourg, du 15 au 17 novembre 2008.

Selon les mots de Louis MICHEL, Commissaire Européen au Développement et à l'Aide humanitaire, ces journées ont été créées par la Commission Européenne selon l'idée suivante : « En réunissant l'ensemble des acteurs du développement de l'UE et de ses partenaires, nous pouvons améliorer nos idées, nos méthodes de travail et nos résultats. La nature informelle et ouverte de l'édition 2008 se veut un vecteur de notre capacité à promouvoir des discussions globales entre de multiples acteurs. Les Journées européennes du développement sont une plateforme naturelle pour le lancement de nouvelles initiatives qui renforceront nos synergies quotidiennes ».

Dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne, la tenue des JED a mobilisé à la fois la Commission Européenne, mais aussi le Ministère des Affaires Etrangères français et la Ville de Strasbourg.

La Commission Européenne était en charge d'organiser la partie institutionnelle de l'évènement : le « volet IN » qui consistait en un salon et des conférences au Palais de la Musique et des Congrès. Côté français, le Ministère et la Ville de Strasbourg ont coordonné la partie grand public de l'évènement : le « volet OFF » qui consistait en un programme d'activités organisées en plusieurs points de la ville de Strasbourg.

C'est dans le contexte de la préparation du volet grand public que la Ville de Strasbourg et le Ministère des Affaires Etrangères ont sollicité Humanis dès le mois de décembre 2007 pour formuler des propositions d'animations à la hauteur de notre expertise en la matière.

Ainsi, plusieurs projets ont été soumis par Humanis, qui ont ensuite évolué au fil des réunions de préparation de l'évènement avec les différents partenaires. La version initiale de la proposition contenait :

- 1 manifestation parallèle au volet institutionnel, destinée aux responsables associatifs :
Les Assises des collectifs régionaux d'ONG
- 3 manifestations parallèles visant à impliquer les citoyens dans les JED :
 - ✓ Le village du citoyen solidaire, à proximité du PMC (dans l'esprit du Forum Humani-Terre)
 - ✓ Des animations universitaires sur le campus de Strasbourg (Conférences et animations)
 - ✓ Des animations culturelles dans la Communauté Urbaine de Strasbourg (Expositions, concerts, etc).

2) Contacts noués à l'occasion de la mise en place des JED

La préparation des volets IN et OFF des JED ont été l'occasion de rencontres régulières à 3 niveaux (européen, national, local) entre les mois de janvier et d'octobre 2008 :

A la Commission Européenne : Humanis a participé aux 3 réunions des acteurs impliqués dans le volet institutionnel (février, avril et octobre 2008). Ces réunions ont permis des contacts avec le réseau européen d'ONG (CONCORD) et le personnel de la Commission Européenne.

Au Ministère des Affaires Etrangères : Humanis a participé à 2 réunions du comité de pilotage élargi pour la coordination du volet grand public (décembre 2007 et février 2008). Ces réunions ont permis des contacts avec les réseaux nationaux de solidarité internationale (Coordination Sud, le CRID) et le personnel du MAE et de l'AFD.

A la Ville de Strasbourg : Humanis a participé à 3 réunions du comité de coordination du volet grand public (février, juillet et septembre 2008). Ces réunions ont permis une bonne coordination avec les acteurs associatifs et institutionnels locaux (IRCOD, Cefode, CRES et Colecosol).

3) Programmation

a) Assises européennes des plateformes d'acteurs de la coopération au développement

Les assises européennes ont eu lieu grâce au soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères français qui est venu compléter le soutien de nos partenaires financiers traditionnels (Ville de Strasbourg, Conseil Général du Bas-Rhin et Conseil Régional).

Organisée dans le cadre des Journées Européennes du Développement, les assises européennes visaient à analyser l'émergence, les caractéristiques et les modes d'intervention des plateformes d'acteurs de la société civile au niveau européen.

Les assises européennes avaient pour objectifs de :

- Créer un espace de communication, d'échange et de partenariat.
- Mutualiser les expériences, les savoir-faire et les bonnes pratiques.
- Créer des synergies opérationnelles, développer des outils et moyens communs.

Après une séance plénière d'introduction, les participants se sont répartis en 3 ateliers thématiques selon leur centre d'intérêt :

Atelier 1 : Quelle coopération entre les plateformes en matière de plaidoyer international ?

Cet atelier souhaitait d'une part faire un état des lieux d'expériences réussies de sensibilisation et de plaidoyer en Europe et d'autre part comparer les formes de campagnes (outils, public cible, stratégie) choisies par les plateformes en fonction des thématiques défendues et du mode d'organisation de ces réseaux.

Débat animé par : CNCD (Belgique), le CRID (France), CONCORD (Europe), ECCJ (Europe), COORDINATION SUD (France).

Atelier 2 : Quelle coopération entre les plateformes des anciens et nouveaux Etats Membres ?

Chaque pays ayant une identité et une culture du développement propres, cette coopération pose plusieurs questions : Quelles sont les besoins de ces plateformes ? Leurs questionnements ? Comment concilier leurs attentes ? En quoi leurs différences influent-elles sur la mise en place des partenariats ?

Débat animé par : CADR (France), MVRO (Slovaquie), FDPL- FOND(Roumanie), KOPIN-SKOP (Malte), LAPAS(Lettonie), TRIALOG (Europe).

Atelier 3 : Quelle coopération entre les collectifs d'ONG et les autorités locales en Europe ?

Des liens étroits se construisent entre les réseaux dits multi-acteurs, composés de collectifs associatifs et d'autorités étatiques locales.

Quelles sont les origines de ces initiatives et comment s'illustre concrètement leur coopération ? Par l'exposé des modes de fonctionnement et des approches du développement, cet atelier souhaite sensibiliser les collectifs à un type de coopération favorisant un ancrage local à la coopération au développement.

>Débat animé par : C2RCI (France), RESACOOP (France), L'Alliance pour le Climat (Luxembourg), CASIW (Belgique), CGMD (Belgique), le CRID (France).

Le programme détaillé figure en annexe.

b) Cycle de 4 conférences dans les universités

L'objectif de ce cycle était de décliner certains des Objectifs du Millénaire du Développement dans les universités de Strasbourg et Kehl afin de sensibiliser les étudiants français et allemands aux enjeux du développement.

Les intervenants étaient à la fois des universitaires et des responsables d'associations de solidarité internationale afin d'aborder ces thèmes sous les angles de la recherche et de la pratique de terrain.

Lundi 17 novembre, Strasbourg, 18h – 20h

Réduire l'extrême pauvreté et la faim (ITI-RI)

Lutter contre le VIH/Sida dans les pays en développement (Faculté de médecine)

Mercredi 19 novembre, Strasbourg et Kehl, 18h- 20h

Economie sociale et solidaire : agir ici et là-bas (Pôle Européen de Gestion et d'Economie)

Assurer un environnement durable : l'accès à l'eau (Fachhochschule)

Le programme détaillé figure en annexe.

c) Calendrier de réalisation à Humanis

Assises européennes des plateformes d'acteurs de la coopération au développement

L'idée et la conception des assises européennes ont commencé en décembre 2007. L'organisation, elle, a débuté en Juillet 2008 et s'est concentrée sur 3 mois entre septembre et novembre 2008.

Une feuille de route précise a permis à l'équipe d'Humanis de suivre les différentes étapes de l'organisation. Nous pouvons les résumer de la manière suivante :

la prospection des intervenants et participants : une fois le public cible défini, cette étape consiste à informer sur l'événement et la prise de contact avec les intervenants et participants par téléphone et courriel.

la logistique : l'hébergement et restauration des participants, la communication, la rédaction et l'impression des programmes des assises et du calicot, la réservation de salles de conférences et d'ateliers, l'achat des fournitures, la signalétique.

les bénévoles : le recrutement des bénévoles et leur gestion administrative.

le contenu de l'événement : contacter les intervenants et modérateurs, rédaction des synopsis, définition du contenu de chaque intervention et de la logique générale, interprétariat.

les relations avec les partenaires : s'assurer de la cohérence de notre action commune et de la représentation des partenaires lors de l'évènement.

le financement : demande de financement, suivi et bilan de l'événement.

les étapes post assises : la rédaction des actes des assises et leur mise en ligne, suivi et finalisation du budget réalisé, rédaction du bilan.

Un noyau principal de 5 personnes salariées a collaboré à la mise en place de l'événement :

La responsable du pôle national et européen en charge des stratégies d'action et des relations avec les partenaires

La responsable du pôle régional et de la communication et son assistante en charge de la promotion de l'événement et des aspects logistiques de la communication

Une assistante événementiel en charge de la prospection des participants et intervenants, de la définition des contenus d'intervention et de l'organisation générale (gestion des inscriptions, coordination logistique)

Une assistante événementiel en charge du recrutement et de la gestion des bénévoles, et en appui ponctuel pour la prospection.

Cette répartition claire a permis à chacun de travailler en autonomie et efficacement. Ceci étant, l'équipe s'est réunie une fois par semaine pour échanger les informations, faire le point sur les activités menées et redéfinir les objectifs et échéances à court terme.

Cycle de 4 conférences dans les universités

Lors des quatre conférences, douze administrateurs, six salariés et quatre bénévoles ont aidé à la mise en place, à l'accueil, à la prise de notes, à la prise de photos et à la gestion des sondages.

La phase de montage du cycle s'est étendue de mi-septembre à mi-novembre 2008 et a nécessité la mobilisation de 5 personnes à Humanis, dont une à temps plein.

En effet, l'assistante événementiel du Pôle national et européen a travaillé sur tous les aspects de préparation de ces conférences :

la prospection auprès des intervenants, le suivi de leur intervention, l'organisation logistique de leur venue (transport et hébergement) ;

les différents échanges avec les universités partenaires et les associations strasbourgeoises ayant souhaité se joindre à l'évènement ;

la réservation des salles et du matériel ;

la préparation des différents supports de communication (communiqués de presse, affiche, programme détaillé, textes pour le site internet d'Humanis) ;

la communication interne et externe sur les conférences (relances de la presse écrite, TV et des radios notamment) ;

le recrutement et la gestion de bénévoles pour l'évènement.

Outre cette personne, sont venus en appui à différents niveaux de l'organisation la responsable du pôle National et Européen, la responsable du pôle Régional et son assistante, ainsi que la responsable du pôle International.

4) Bilan des J.E.D.

Une forte implication de l'équipe Humanis : bénévoles et salariés :

44 personnes de l'équipe Humanis ont contribué à l'organisation (12 membres du Conseil d'Administration et 32 salariés) et 12 bénévoles sont venus renforcer nos effectifs pendant les 3 jours de l'évènement.

Une large participation du public et des plateformes européennes d'ONG aux évènements organisés par Humanis :

Si l'on cumule la participation aux Assises du samedi 15 novembre au matin, aux concerts organisés le samedi 15 après-midi, à la conférence de restitution des Assises le dimanche et aux 4 conférences dans les universités, on peut dire qu'Humanis a touché par ces diverses activités un public de plus de 600 personnes.

Un succès sur le plan de la qualité des évènements :

Assises européennes des plateformes d'acteurs de la coopération au développement

Les Assises ont réuni 51 participants, représentant 35 structures différentes de 13 pays membres de l'Union Européenne (Hongrie, Roumanie, France, Autriche, Belgique, Luxembourg, Lettonie, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie, République Tchèque, Bulgarie, Pologne, Espagne, Malte).

La typologie des 35 structures représentées est la suivante :

Plateformes Européennes et Nationales : 20
Associations membres d'une plateforme, d'un collectif ou d'un réseau : 8
Collectifs régionaux français : 5
Communes - Service Public : 2

Les JED ont favorisé cette participation importante aux assises organisées par Humanis puisque 88% des participants ont assisté aux deux évènements. Nous constatons par ailleurs que 46% des participants étaient uniquement auditeurs et ont assisté avec le même intérêt aux assises européennes et aux conférences du volet officiel des JED. Cet intérêt est aussi souligné par le fait que 26% des participants des assises faisaient également une intervention dans le volet officiel des JED.

La conférence de restitution des Assises, organisée au PMC, a rassemblé 65 participants.

La répartition par tranche d'âge révèle que le public ciblé a été touché, à savoir les 20-30 ans qui représentent plus de la moitié des participants (66%). Suivent les moins de 20 ans (14%), les 30-45 ans (12%), les 45-65 ans (7%) et les plus de 65 ans (1%).

Les attentes des participants exprimées dans le sondage de satisfaction rempli par 90% d'entre eux étaient :

- 31% des participants souhaitaient agrandir leur réseau et créer des partenariats
- 28% souhaitaient rencontrer des acteurs de la solidarité internationale
- 25% souhaitaient échanger leurs idées et débattre
- 16% mieux comprendre les distinctions entre plateformes

Les assises européennes ont, selon les participants :

- permis la rencontre entre acteurs européens de la solidarité internationale.
- créé un espace d'échange et de débat.
- permis une meilleure compréhension des distinctions entre les plateformes.
- donné la possibilité d'agrandir son réseau.

Un espace d'échange privilégié s'est donc créé lors de ces assises : un échange, avec ce qu'il a de novateur en raison de l'émergence récente des plateformes et de l'identité multiple de ces acteurs, qui pour certains se connaissaient et pour d'autres se sont découverts. Ce sont ces associations, organisations, petites et grandes, qui tissées en réseau forment des plateformes, des collectifs ou des coordinations.

L'objectif principal des assises de donner des clés de compréhension du fonctionnement des plateformes a également été atteint pour plus de 75% des participants, contribuant au nécessaire apprentissage des professionnels du développement.

Plus qu'un espace d'information, les assises européennes ont permis aux participants de se rencontrer et d'échanger dans un espace propice à l'écoute et à la découverte des pratiques de chacun. Ces temps de discussion en face à face favorise la qualité de l'interaction entre partenaires éventuels et a facilité la mise en réseaux. (69% des participants ont été satisfaits dans leur attente de rencontrer des nouveaux partenaires).

Nos objectifs atteints et les attentes des participants satisfaites, nous pouvons constater que l'impact des assises se prolongera au-delà de cette journée puisque :

- 40 % des participants vont communiquer sur les assises et diffuser le contenu auprès de leur réseau.
- 51% des participants ont rencontré des acteurs avec lesquels ils souhaitent approfondir le contact.

Cycle de 4 conférences dans les universités

Le sondage réalisé systématiquement à la sortie des conférences nous permet de dire que 86% des participants sont repartis satisfaits ou très satisfaits par la conférence à laquelle ils ont assisté.

Le contenu des interventions a satisfait une large majorité des participants aussi bien par la clarté des exposés, le caractère complet des explications fournies et le caractère abordable du contenu des interventions. Le fait qu'elles aient été jugées abordables prouve que ces conférences ont atteint leur objectif de toucher le grand public.

Un point à revoir en matière d'organisation : la simultanéité des conférences. Chaque soir, deux conférences avaient lieu simultanément, ce qui a contraint les participants à choisir. D'autre part, un autre point sera à revoir à l'avenir : la disponibilité d'un nombre suffisant de casques d'écoute pour l'interprétation à la Fachhochschule de Kehl et l'implication de la Faculté de Médecine dans un effort de mobilisation de ses étudiants afin d'accroître la sensibilisation de ce public.

Les raisons ayant amené les participants à venir assister aux conférences étaient multiples :

- rencontrer des acteurs de la solidarité internationale (27%)
- s'informer sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (27%)
- échanger sur la solidarité internationale (24%).

Suite à la conférence, plus de la moitié des participants souhaitent rester informés sur le secteur de la solidarité internationale et la coopération au développement (55%), 32% souhaitent s'engager dans ce secteur, dont 12% professionnellement, 16% en tant que

volontaires sur le terrain, et 4% souhaitent intégrer une association en tant que bénévole. Enfin, les 13% restant représentent les participants qui ont assisté aux conférences en étant déjà actifs dans ce secteur.

Partenariats locaux, nationaux et européens renforcés par les JED

Au niveau local

Le cycle de conférences a permis de renforcer les partenariats avec les universités de Strasbourg et de Kehl, qui ont mis à disposition les salles et le matériel audio-visuel et qui ont communiqué auprès de leurs étudiants sur ce cycle :

L'ITI-RI (Université Marc Bloch), Institut de Traducteurs Interprètes et Relations Internationales, partenaire d'Humanis depuis de nombreuses années, a accueilli la conférence traitant de la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim.

La Faculté de Médecine (ULP) a participé à ces JED en mettant à disposition l'un de ses amphithéâtres et le matériel audio-visuel nécessaire pour permettre à ses étudiants d'assister à la conférence sur la lutte contre le VIH/Sida.

La Fachhochschule de Kehl, partenaire d'Humanis depuis 2006, a souhaité accueillir une conférence sur le développement durable dans le cadre des J.E.D. Un grand amphithéâtre équipé de cabines d'interprétation a été mis à disposition pour l'occasion. Cette conférence s'est également intégrée dans un cycle programmé sur l'année universitaire 2008-2009 par la Fachhochschule en partenariat avec l'Unesco.

Enfin, dans le cadre des Journées Européennes du Développement, mais aussi de la Semaine de l'Economie Sociale et Solidaire, L'Ecole de Management de Strasbourg a accueilli dans ses locaux la conférence sur l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette conférence a été organisée en partenariat avec la Chambre Régionale d'Economie Sociale (CRES Alsace), afin de sensibiliser les étudiants aux liens entre Economie sociale et solidaire en France et développement des pays du Sud.

Au niveau national et européen

Les assises ont permis de renforcer nos relations avec des partenaires nationaux et européens majeurs dans le domaine de la solidarité internationale, qui ont tous accepté de figurer comme partenaires des assises et d'intervenir dans la conférence de restitution organisée par Humanis au Palais de la Musique et des Congrès :

Le CRID, collectifs de 56 associations françaises de solidarité internationale, a contribué à la définition des thématiques. Leur représentant a fait une intervention à l'atelier 1 et à la conférence de restitution.

TRIALOG, projet de sensibilisation et d'éducation au développement dans les pays de l'Union Européenne élargie. Il a fait le lien entre Humanis et les plateformes des nouveaux Etats membres. Deux représentantes étaient présentes, dont une a fait la modération de l'atelier 2.

CONCORD est la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement. Elle compte 18 réseaux d'ONG internationales et 22 associations nationales représentent plus de 1600 ONG européennes auprès de l'Union européenne. Elle a contribué à la définition des thématiques. Trois représentants étaient présents et sont intervenus à l'atelier 1.

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Elle rassemble aujourd'hui six collectifs d'ONG et plus de 130 ONG. Elle a également contribué à la définition des thématiques. Deux représentants étaient présents, dont un était modérateur à l'atelier 1 et l'autre intervenant à la conférence de restitution.

B) Financement européens : Programme EuropeAid

1) Appel à propositions d'EuropeAid

Suite aux deux réponses négatives de la Commission Européenne, en 2006 pour le co-financement du programme « Citoyens européens, acteurs du développement » puis en 2007 pour le co-financement du programme « Envoi de matériel et développement des pays du Sud », l'année 2008 a permis de tirer les conclusions sur les préalables à remplir par Humanis avant de recevoir un financement de la Commission Européenne.

Cette année a aussi permis de constater l'évolution de la politique de subventions de la Commission Européenne en matière de programmes de sensibilisation du public à la solidarité internationale.

Les conclusions tirées des refus reçus aux demandes de financement d'Humanis

Le rapport d'activité 2007 d'Humanis faisait état du progrès dans les notes reçues par la 2^e proposition présentée à la Commission Européenne (Direction EuropeAid). Ce progrès est sans doute lié à la thématique choisie, qui relevait d'un domaine d'expertise d'Humanis, et aux nombreux partenariats noués par Humanis dans le cadre de ce programme (10 partenaires nationaux et 4 partenaires européens).

Néanmoins, l'étude des projets qui ont été reçus nous a permis de réaliser qu'il était indispensable d'avoir de nombreux partenariats européens établis au préalable pour espérer décrocher un financement de la Commission. D'autre part, nous avons aussi réalisé que les associations ou réseaux financés disposaient de budget dédié à l'éducation au développement beaucoup plus conséquent que celui dont dispose Humanis.

Notre équipe a néanmoins pris le temps d'analyser la nouvelle formule de l'appel à propositions d'EuropeAid en 2008 afin de mesurer la pertinence d'y répondre et le cas échéant, de nouer les partenariats adéquats et de trouver la thématique en lien avec les activités traditionnelles d'Humanis.

La possible réponse à l'un des deux appels à propositions d'EuropeAid

Après analyse des appels à propositions du nouveau programme thématique d'EuropeAid, l'équipe en charge des projets européens avait le choix entre :

Répondre à l'appel sur la sensibilisation et l'éducation au développement comme en 2006 et 2007 ;

Répondre au nouvel appel intitulé « Coordination, Coopération et Activités de Mise en Réseau en Europe ».

Bien que les deux années précédentes aient permis de capitaliser sur la thématique « sensibilisation et éducation au développement », il a été jugé plus pertinent de ne pas y répondre cette année car ses objectifs et les critères d'éligibilité ont été révisés par la Commission et les thématiques prioritaires de cet appel ne correspondent plus aux expertises d'Humanis :

soutien en faveur des *Objectifs du Millénaire pour le Développement*, et plus particulièrement en Afrique subsaharienne ;

cohérence des politiques pour le développement, l'accent étant mis en particulier sur la *migration, le commerce, la sécurité, les droits de l'homme, la dimension sociale de la mondialisation et le travail décent, l'environnement et le SIDA*;

les *médias* et le développement.

Par contre, l'équipe s'est penchée plus attentivement sur le nouvel appel à propositions lancé en 2008 sur le thème « Coordination, Coopération et Activités de Mise en Réseau en Europe ».

L'objectif général était en effet très proche des priorités d'Humanis :

Appuyer des actions visant à réaliser une coopération plus efficace,
impulser des synergies

faciliter un dialogue structuré dans le domaine du développement entre des réseaux de la société civile et des associations d'autorités locales de l'UE et des pays adhérents, aussi bien entre eux qu'avec les institutions de la Communauté.

Les actions comprenaient principalement des séminaires, ateliers, sessions de formation, conférences et d'autres activités de renforcement des capacités et de mise en réseau.

Les objectifs de coopération, de renforcement des capacités, de transfert de savoir faire et de construction de partenariats de cet appel à propositions correspondaient aux missions d'Humanis. De plus, Humanis dispose d'une solide expérience dans l'organisation de séminaires ou conférences. Répondre à cet appel à propositions semblait donc plus pertinent au regard de nos missions et de notre savoir faire.

Pas de réponse en 2008 mais des contacts européens intéressants pour l'avenir

Durant les mois de janvier et février 2008, plusieurs réunions et un travail d'analyse de l'appel ont permis de mesurer la pertinence de déposer une demande et les forces et faiblesses d'Humanis. Une ébauche de programme a été conçue sur le thème du renforcement des capacités des plateformes régionales d'ONG en Europe avec des rencontres entre collectifs ou plateformes des anciens et des nouveaux Etats membres.

Ce travail a permis de prendre contact avec d'autres réseaux d'ONG en Europe, notamment en Europe de l'Est et de découvrir l'action de Trialog, un programme financé par la Commission pour renforcer les plateformes d'ONG d'Europe de l'Est, qui a relayé notre appel à partenaires sur son site internet.

Cependant, la nouvelle formule de l'appel à propositions posait deux difficultés majeures qui nous ont conduit à renoncer à y répondre en 2008 :

EuropeAid ne permet plus un dépôt en juin de la proposition, mais exige un dépôt préalable d'une note succincte dès le début avril. Etant donné ces délais écourtés, le programme ainsi que les partenariats européens n'ont pu être suffisamment construits pour effectuer une demande en 2008.

Les deux appels d'EuropeAid s'intègrent désormais dans un programme ANE-AL : Acteurs Non Etatiques – Autorités Locales, qui ouvre les financements disponibles aux collectivités locales au même titre qu'aux ONG et réseaux d'ONG. Ceci a pour conséquence d'accroître le nombre potentiel de candidats à ces appels et d'exiger que les réponses proposées incluent des partenariats forts entre ONG et autorités locales sous peine de ne pas être sélectionnés.

Malgré cette décision de ne pas déposer de programme en 2008, les contacts noués dès janvier et février avec Trialog et avec plusieurs plateformes d'ONG d'Europe de l'Est ont permis à Humanis de développer beaucoup plus facilement le projet des Assises européennes durant les Journées Européennes du Développement, en novembre 2008.

2) Appel à propositions du Fonds Social Européen

Entre mars et mai 2008, l'équipe en charge des projets européens s'est concentrée sur la réponse à un nouvel appel à propositions européen du Fonds Social Européen (F.S.E.) avec l'idée de développer et de pérenniser la base de données en ligne Humalog, en élargissant la base aux structures du milieu protégé et en répertoriant ces structures ainsi que les

structures d'insertion non seulement en France, mais aussi en Belgique, où le secteur social et solidaire est fortement développé.

L'appel à propositions du F.S.E. s'intitule « Actions innovantes transnationales » et le programme proposé par Humanis répondait à la Priorité G: « Projets innovants et expérimentaux dans le domaine de l'emploi et de l'inclusion sociale ». Les critères à remplir sont les suivants :

Objectif global : «apporter, par moyen d'activités transnationales, une valeur ajoutée aux dispositifs d'emploi et d'inclusion sociale»

Types d'activités:

- Transfert de pratiques et d'outils entre organismes d'au moins 2 Etats membres
- Développement commun de nouveaux outils, méthodes et pratiques au niveau transnational
- Expérimentation conjointe d'approches ou dispositifs innovants

Le programme déposé par Humanis auprès de l'organisme gestionnaire de cet appel pour le F.S.E. (Racine) prévoyait les activités suivantes :

Recensements et sensibilisation en France et en Belgique

Identifier les structures d'insertion et du milieu protégé, intégrer leurs coordonnées et offres dans la base de données Humalog pour faciliter la création de débouchés ; réaliser une communication ciblée pour motiver et valoriser les bénéficiaires des parcours d'insertion.

Favoriser l'échange de savoir-faire franco-belge

Mutualiser les bonnes pratiques et développer des compétences et outils communs ; professionnaliser les structures d'insertion ; créer un dialogue transnational.

Le travail réalisé par l'équipe Europe d'Humanis a également permis d'identifier des partenaires en France et en Belgique pour mener à bien ce programme :

- Mission Air, chantier d'insertion et plate-forme logistique humanitaire, membre du RATPS (France)
- L'ACFI-FIAS, un réseau francophone qui fédère une quarantaine de structures de l'insertion, de la formation et de l'économie sociale (Belgique)
- CASIW Belgique, la Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne (Belgique).

Si notre proposition a reçu un accueil positif, elle n'a pu se voir accorder la subvention en raison de l'absence de cofinancement. En effet, l'obtention du financement du F.S.E. supposait une contrepartie que nous avons demandée à la Fondation Caisse d'Épargne, étant donné qu'elle était le principal financeur du projet Humalog.

Cependant, la Fondation n'a pas souhaité nous soutenir dans ce projet, invoquant que la dimension transnationale du projet ne rentrait pas dans ses critères. Le F.S.E. n'a donc pas pu donner de suite à notre demande de co-financement en l'absence d'autre financeur.

Malgré cette décision, la préparation de la réponse à cet appel a eu le mérite de doter Humanis de deux partenaires belges pour de futurs projets transnationaux. De plus, un report de candidature dans les années à venir semble d'autant plus envisageable que notre proposition avait reçu un accueil favorable du F.S.E..

IV) Le chantier d'insertion

A) l'accompagnement socioprofessionnel et l'encadrement technique

1) Typologie du public (Tableaux détaillés en annexes)

a) Statuts administratifs (chiffres 2007 entre parenthèses)

58 salariés en 2008 (53 en 2007) dont :

- 21 bénéficiaires du RMI (25)
- 7 travailleurs handicapés (5)
- 22 sans ressources (17)
- 4 ASS (2)
- 3 API (2)
- 4 sortants de prison (2)

Situation au regard de l'ANPE :

- 30 chômeurs d'1 an (29)
- 16 chômeurs de 1 à 3 ans (7)
- 5 chômeurs de + plus de 3 ans (12)
- 7 personnes non inscrites (5)

b) Problématiques sociales et professionnelles

- 25 personnes présentant des difficultés de logement (16)
- 41 personnes présentant des problèmes financiers
- 7 personnes présentant des problèmes judiciaires
- 16 personnes présentant des problèmes de santé (13)
- 23 personnes présentant des troubles psychologiques (13)
- 31 personnes présentant des problèmes d'aptitudes professionnelles et d'employabilité (20)
- 10 personnes présentant un manque de motivation (10)

c) Autres chiffres révélateurs

- 21 salariés embauchés sur le pôle administratif (15)
- 15 salariés embauchés sur le pôle informatique (12)
- 20 salariés embauchés sur le pôle logistique/bâtiment (23)
- 3 salariés embauchés en tant qu'agent d'entretien (3)
- 170 candidats (150)
- accueil de 10 personnes en stage (8)
- accueil de 3 personnes en EMT (2)
- 9 personnes ont participé aux formations FLE/ASB (11)
- 4 personnes sur 5 ont été reçues au CCP1 informatique
- 4 permis caristes (3)
- 4 personnes en formation préparateurs de commandes (3)
- 1 permis D transport en commun + FIMO (1)
- 1 personne en formation vente
- 1 personne en formation bureautique

10h de conduite pour un salarié
2 personnes en formation réparation de cycles

2) Résultats de l'exercice 2008 (Tableaux détaillés en annexes)

31 personnes en poste au 31/12/2008 (30)
14 personnes en sortie non professionnelle (12)
12 personnes en sortie professionnelle dont (11) :
✓ 5 CDI (5) – 3 CDD de + de 6 mois (5) – 4 formations qualifiantes (1)

En ce qui concerne les 14 personnes en sortie non professionnelle :

6 personnes ont démissionné au cours du 1^{er} contrat
5 personnes n'ont pas été renouvelées
2 personnes n'ont pas validé leur parcours (1 changement de région – 1 création d'entreprise)
1 personne incarcérée

3) Particularités de l'année 2008 (Tableaux détaillés en annexes)

augmentation du nombre de candidatures – notamment de plus en plus de candidatures spontanées,

légère augmentation du nombre de salariés : début du développement du pôle administratif et du pôle informatique courant 2008.

les salariés sont globalement des personnes « moyennement proches de l'emploi » (demandeurs d'emploi de moins de 3 ans) au moment de leur entrée à HUMANIS.

augmentation du niveau de qualification des salariés,
augmentation de l'embauche de Travailleurs Handicapés,
augmentation des difficultés sociales (financière, logement...).

des sorties de plus en plus difficiles : malgré un niveau de qualification globalement plus élevé – impact de la crise – manque d'implication des salariés dans leur parcours socioprofessionnel, car manque de motivation. Pour certaines personnes, les deux années sont insuffisantes – difficulté à se projeter car certains renouvellement sont très incertains – solutions de sortie inadaptées – problèmes de placements dans l'emploi durable,

augmentation de l'orientation vers des formations, mais il est à noter qu'il y a également eu beaucoup de refus et/ou d'abandons en cours de formation,

réflexion et concrétisation autour des formations futures :

- ✓ Réflexion : Proposition auprès de l'URSIEA de mutualiser une formation qualifiante pour le pôle logistique (sur le modèle de la formation informatique). Il s'agirait d'une formation mutualisée, longue et qualifiante, avec des périodes de théorie et de pratique en entreprise, dont pourraient bénéficier les salariés des chantiers gérant des pôles logistique (EMMAUS, Banque Alimentaire, ENVIE...),
- ✓ Concrétisation : Le passage du CCP1 (achevé en 2008 : 4 réussites sur 5) a créé une dynamique de groupe amenant ce dernier à s'inscrire aux cours de ASF RAN et à s'engager pleinement dans le projet formation HUMANIS/AFPA Technicien Assistant Informatique,

Au niveau du pôle logistique, le niveau de scolarité et de formation (acquis de bases), qui est relativement bas, est de plus en plus un frein au parcours socioprofessionnel des salariés : difficultés pour intégrer des formations pour cause de niveau scolaire trop bas – notamment du niveau de maîtrise de la langue française mais aussi du fait d'un manque d'implication et de motivation à intégrer une formation. Tout comme en informatique, il existe un effet de groupe mais qui est là plutôt négatif, car si un des salariés refuse la formation, les autres suivent.

4) Modalités d'accompagnement et d'encadrement

Comme l'an passé, l'année 2008 a été « rythmée » par des modifications répétées dans les critères de recrutement, des incertitudes sur la réforme des contrats aidés et des modes de financement, ainsi que par de nombreuses incertitudes de renouvellements des contrats.

Cet environnement est clairement non propice à la suite de parcours, elle ne permet pas aux salariés de se projeter efficacement à plus de six mois. Il est effectivement très difficile de faire un travail socioprofessionnel de qualité quand il n'y a pendant des trimestres entiers aucune certitude quant à la pérennité des recrutements voir de renouvellements.

Nous espérons sincèrement et avant tout dans l'intérêt du public accueilli, que les années à venir permettront une plus grande stabilité dans la gestion des contrats aidés par les services publics de l'emploi et qu'enfin, ces phénomènes aléatoires vont cesser.

Par ailleurs, le choix qui a été fait il y a trois ans de séparer l'accompagnement social du professionnel continu d'avoir des conséquences très positives. Outre le fait que chacune des accompagnatrices travaille dans un cadre dont les limites sont plus spécifiques, cette distinction nous permet d'atteindre une plus grande efficacité.

Ainsi, il est primordial de faciliter la gestion de ces situations où certains salariés cherchent à user de la « fibre affective » pour justifier certaines carences en matière d'engagement dans un processus professionnel.

L'accompagnatrice sociale peut ainsi continuer à travailler dans une démarche d'écoute et de règlement des problématiques périphériques à l'emploi, là où l'accompagnatrice professionnelle fera preuve avant tout de rigueur et d'exigence dans les différentes étapes qui doivent conduire le salarié vers un emploi durable dans le secteur marchand.

Les cours de FLE (Français Langue Etrangère) et d'ASB (Acquisition des Savoirs de Base) ont été maintenus et ont eu des retombées positives et surtout plus visibles qu'auparavant. Les personnes d'origine étrangère ont, grâce à la participation à ces modules, la possibilité de se mettre à niveau, étant ainsi par la suite, en mesure de suivre la formation en informatique de l'AFPA (niveau IV) jusqu'à son terme.

Cette pratique renforce les salariés dans leur choix et leur permet de passer avec succès l'épreuve du CCP. De même, il y a une nette amélioration dans le niveau des salariés qui s'engagent dans l'obtention des permis CACES.

Nous constatons que les permis CACES permettent encore des débouchés vers l'emploi, et la formation AFPA dynamise toujours autant les salariés qui s'y engagent.

Au-delà de ceux qui réussissent à aller jusqu'au bout du cursus et qui obtiennent le diplôme (niveau IV), force est de constater que même pour ceux qui ne réussissent pas l'épreuve, le caractère fortement technique et pratique de cette formation apporte une reprise de confiance en soi, ainsi qu'une formalisation des gestes professionnels accomplis au quotidien au sein de l'atelier informatique dans la revalorisation du matériel.

Un des points qui nous pose un problème important dans le placement des personnes au terme de leur parcours socioprofessionnel est celui des bas salaires. En effet, le faible différentiel entre le salaire proposé par les employeurs du secteur marchand et le pouvoir d'achat des bénéficiaires pendant leur parcours d'insertion constitue un frein de plus en plus important dans l'acceptation des postes que nous trouvons pour ces derniers. Ainsi, régulièrement des personnes refusent des contrats en CDI, dans la mesure où ils perdent du pouvoir d'achat.

Il est à noter que la mise en place du R.S.A. (Revenu de Solidarité Active) au cours de l'année 2009 devrait apporter des réponses à une partie de nos salariés.

Pour une autre frange de nos salariés, nous sommes forcés d'admettre que le parcours d'insertion de deux ans reste insuffisant. Les solutions de sortie restent inadaptées pour une

partie de ces bénéficiaires, dans la mesure où les emplois non qualifiés continuent d'être très rares même dans des secteurs en tension comme le bâtiment. A cela, il faut malheureusement ajouter les personnes (qui restent une minorité) qui en tout état de cause, ne sont là, au sein du chantier, que par « calcul » administratif, attendant purement et simplement la fin de leur contrat pour pouvoir bénéficier des ASSEDIC.

a) A l'entrée et durant la période d'essai

La qualité du recrutement reste centrale et dépend de la motivation et des aspirations du bénéficiaire, ainsi que de sa capacité et de sa volonté à assumer les tâches inhérentes au poste qu'il serait amené à assumer au sein de nos activités.

Nous avons de ce fait continué à renforcer nos partenariats privilégiés avec les multiples structures d'accueil, d'évaluation et d'orientation.

Le bon recrutement réside essentiellement dans le fait qu'au-delà de la nécessité d'occuper un emploi pour des besoins « alimentaires », le postulant manifeste une réelle volonté de « s'en sortir ».

L'objectif central consiste donc à diminuer les nombreux abandons auxquels nous avons à faire face durant les premiers mois du contrat.

Phase de repérage : il est constant que de plus en plus de structures se trouvant en amont du chantier d'insertion ont tendance à aiguiller de façon systématique et pressante des candidats, dans la mesure où elles sont, elles aussi, soumises à des obligations de résultats.

Même si de notre côté, nous souhaitons être le moins restrictif possible, les multiples obligations qui s'imposent à nous du fait de l'application du nouveau cadre législatif, nous poussent tout de même à redoubler de vigilance dans cette phase.

En effet, l'expérience passée montre que de plus en plus de personnes s'attachent à ce que la période d'essai ne soit pas validée, créant ainsi une situation où ils peuvent, face aux services qui les ont contraints à postuler pour un emploi d'insertion, tenter de faire porter la responsabilité de l'échec au chantier d'insertion.

De plus, le parcours professionnel que nous proposons au sein de l'atelier informatique nous contraint à poser certains critères d'accès plus restrictifs, dans la mesure où un parcours qualifiant est systématiquement mis en place parallèlement au contrat d'insertion (formation de technicien de maintenance informatique de niveau Bac assurée par l'AFPA).

En effet, cette formation nécessite un minimum de bagage pour permettre au salarié de la suivre, l'objectif étant aussi d'éviter que certains se trouvent à nouveau confrontés à une situation d'échec ou d'isolement par rapport à la majorité des membres de l'équipe qui, eux, auraient le niveau pour assumer la formation.

Phase d'entretien et d'évaluation : dans le cadre des entretiens individuels, le travail de l'accompagnatrice consiste à voir si les aspirations des postulants sont en adéquation avec les possibilités que nous pouvons offrir en interne avec les postes existants.

Pour cela, l'accompagnatrice aborde avec chaque candidat les différents éléments (parcours antérieur, intérêt pour le travail proposé à HUMANIS, motivation à s'inscrire dans un processus socioprofessionnel, ainsi que d'évaluation des problématiques périphériques à l'emploi...) qui permettront à l'issue de l'entretien, de valider ou non la candidature.

Dans l'affirmative, un deuxième entretien est organisé, cette fois avec l'encadrant technique, qui lui aussi, va procéder à la validation de la candidature, mais en ne prenant en compte que les facteurs liés au technique et au professionnel.

Ainsi, l'encadrement technique mesure les capacités techniques et professionnelles du bénéficiaire, ainsi que ses aspirations à suivre un parcours qualifiant.

Il s'agit donc pour l'équipe socioprofessionnelle, de préparer la phase suivante en créant une adéquation entre les aspirations du salarié et les besoins de la structure, ce qui permettra par ailleurs de positionner le candidat sur la bonne équipe.

Phase d'intégration : ce travail s'effectue aussi par une collaboration étroite entre l'accompagnatrice sociale et les référents techniques. Il s'agit de placer le bénéficiaire dans l'équipe qui sera le plus en adéquation (qu'il s'agisse de l'environnement humain ou technique) avec son profil et les demandes qu'il a formulées dans les phases précédentes.

Cette phase se déroule durant le premier mois suivant le recrutement (dans le cadre de la période d'essai) et permet d'évaluer trois éléments qui seront déterminants dans les options à retenir pour le parcours du bénéficiaire, que sont :

Les efforts que fait le salarié pour s'intégrer à une équipe, ainsi que les phénomènes de dépendances (alcool, drogues, médicaments...) qui pourraient sur le plan de la sécurité, constituer un danger pour lui-même et ses collègues.

Les conséquences du choix d'affectation dans l'une des équipes existantes en matière de motivation et d'adéquation avec la maîtrise des gestes professionnels nécessaires à l'accomplissement des tâches à effectuer au quotidien. Dans les cas où un manque d'intérêt important est constaté, la proposition lui est faite de changer d'équipe, ce qui dans certains cas a des conséquences positives sur l'intégration.

La sensibilisation aux actions de formation interne, ainsi que le respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité et d'hygiène.

Nous accordons une attention particulière à l'analyse de ces éléments (sans faire preuve d'intransigeance), dans la mesure où il est avéré qu'une personne peut à travers son comportement, entraîner ses collègues (en particulier les plus fragiles), dans une spirale démotivante et négative, voire dangereuse.

b) Accompagnement durant le contrat

Cette étape constitue la partie la plus déterminante dans le parcours d'insertion.

Voilà pourquoi l'ensemble de l'équipe chargée de l'accompagnement social, professionnel et de l'encadrement technique fait preuve d'une vigilance extrême pour le bon déroulement et à la bonne mise en œuvre des différentes phases du parcours.

Ainsi, cette attention permanente, combinée à la mise en œuvre d'outils pédagogiques et méthodologiques adaptés, constitue la base de la politique d'insertion de l'association.

Mise en place ou consolidation de liens : dans un premier temps, le travail consiste à reconstituer et maîtriser le parcours social et professionnel du salarié.

Pour cela, l'accompagnatrice est amenée à recueillir des informations auprès des différents opérateurs sociaux externes qui ont à un moment ou à un autre, été amenés à intervenir dans le parcours du bénéficiaire.

De la même manière, il est primordial de tisser des liens avec l'assistante sociale du secteur géographique dont dépend le salarié, ainsi qu'avec le référent RMI et la dernière structure dans laquelle il a eu une activité.

Par ailleurs, il s'agit aussi de régler dans les plus brefs délais les problèmes liés à la mobilité qui pourraient constituer un frein à une présence régulière du salarié sur son poste de travail.

Cette phase est particulièrement sensible et l'équipe chargée de l'accompagnement rassemble une multitude d'éléments qui lui permettront de comprendre le passé social et

professionnel de l'intéressé, ce qui donne la possibilité d'appréhender avec justesse la hiérarchisation des différentes phases de l'intervention.

Travail de prévention : il s'agit de tout mettre en œuvre pour éviter qu'un événement inattendu constitue un risque de rupture de parcours.

Ainsi, la prise en considération d'éléments sensibles pouvant constituer des facteurs déstabilisants (relations avec les administrations, le lieu d'hébergement, la famille...), permet bien souvent d'éviter les situations de crise.

En ce qui concerne les personnes qui présentent des problèmes de dépendance, nous avons renforcé les entretiens individuels et collectifs avec l'association Humani-psy qui est composée de psychothérapeutes.

Durant cette phase, nous sommes régulièrement conduits à contacter les différents foyers d'hébergement pour traiter les problèmes liés au logement, notamment en ce qui concerne le travail administratif à effectuer préalablement à l'accès, les négociations lors de retards de paiement, ainsi que la médiation nécessaire pour éviter une expulsion.

Concernant les salariés surendettés, des mises en relation sont effectuées avec l'association SOS famille Emmaüs (d'autant que nous accueillons leur permanence dans nos locaux). L'objectif consiste à tout faire pour éviter que le salarié ne se trouve dans des situations ingérables du fait qu'il n'a pas entrepris les démarches nécessaires dans les délais imposés.

L'accompagnement professionnel : il ne débute réellement qu'à partir du moment où l'accompagnatrice sociale estime que le salarié est prêt pour le démarrage de la construction de son projet professionnel.

Le premier travail consiste en la lecture du CV avec le salarié, de manière à dégager les compétences pouvant constituer le point de départ d'un travail d'acquisition de savoirs - faire ou de consolidation des acquis.

Ainsi, le travail sur l'actualisation et la formalisation du CV constitue une première étape importante dans l'évaluation et la dynamisation du salarié.

En parallèle, un diagnostic sur le niveau de maîtrise de la langue française est systématiquement établi pour chacun des salariés, de manière à mettre en place une réponse adaptée et graduée selon les difficultés rencontrées.

Ainsi, nous avons choisi la logique de la mutualisation de nos besoins avec ceux d'autres associations autour d'une formation de « ré-acquisition des savoirs de base et de français langue étrangère ».

Par ailleurs, neuf salariés de l'équipe informatique ont suivi la formation qualifiante de Technicien en Maintenance Informatique (de niveau IV) dispensée par l'AFPA à raison d'une journée par semaine.

Dans un registre un peu différent, l'accompagnatrice professionnelle s'attache aussi à la mise en place d'EMT (Evaluation en Milieu de Travail), ainsi qu'à l'accompagnement du bénéficiaire dans l'apprentissage ou la consolidation de sa méthode de recherche d'emploi (Affichage quotidien des offres d'emploi, consultation des offres sur Internet, candidatures spontanées).

De la même manière, elle organise des séances de mise en situation pour la préparation des rendez-vous de recrutement à des stages ou pour des postes en CDD ou CDI.

Enfin, elle cherche à renforcer ses liens avec le monde de l'entreprise par la constitution d'une base de données des structures les plus susceptibles d'accueillir nos salariés à l'issue de leur parcours.

Préparation à la sortie : une attention toute particulière est accordée à cette phase, dans la mesure où elle constitue l'aboutissement du travail qui a été effectué tout au long du parcours.

Pour les salariés qui émettent le souhait et qui ont les capacités d'assumer un travail à temps plein, l'accompagnatrice professionnelle entreprend avec le bénéficiaire des démarches de recherche d'emploi sur la base des offres de pôle emploi, ainsi que des contacts directs avec les entreprises de travail temporaire, ou d'autres structures d'insertion comme les entreprises d'insertion ou les Associations Intermédiaires.

Cette pratique donne parfois la possibilité de mettre en place des périodes d' "immersion" ce qui permet d'observer les réactions du salarié dans le cadre d'un travail à temps plein, et ceci dans une structure où les règles en matière de hiérarchie et de rythmes de production sont plus soutenues.

En ce qui concerne les personnes qui expriment le souhait de s'engager dans un parcours de formation longue, nous travaillons en priorité avec nos partenaires structurels comme l'AFPA, GRETA, Réforme, GIPP..., afin d'engager le salarié dans les tests qui permettront d'évaluer si son niveau de connaissances correspond aux pré-requis pour l'entrée dans la formation choisie.

Concernant le cas précis des formations qualifiantes et notamment la formation en informatique, nous constatons souvent que les retombées peuvent prendre du temps. Ainsi, 2 salariés en informatique présents au cours de l'exercice 2006 ont ouvert une entreprise de services aux particuliers plus de deux ans après leur sortie.

La mutualisation des formations, même si elle apporte des solutions « économiques » et d'organisation plus rationnelles, a parfois certaines limites. Entre les prévisions de formation et leur mise en place effective, le délai plus ou moins long a pour conséquence de que certains salariés ne peuvent plus en bénéficier faute de temps.

En effet, dans la mesure où il s'agit de prévisions, et compte tenu des difficultés récurrentes que nous avons au niveau des embauches (changement ou blocage réguliers des critères d'embauche CAE/CAV), nous nous trouvons trop souvent face à une inadéquation entre les prévisions et les profils des personnes que nous avons finalement pu recruter.

Par exemple, sur l'exercice passé plusieurs financements de permis PL ont été demandés par divers chantiers d'insertion mais non utilisés faute de candidats capables de suivre ce type de formation. La conséquence est immédiate puisqu'en 2008, les budgets prévus pour cette formation ont été diminués.

5) Plus-value apportée par l'utilisation du logiciel AGEPI

Il y a maintenant plus de cinq ans que nous avons fait le constat de la nécessité de mettre en place des outils facilitant la gestion et le fonctionnement quotidien, en particulier pour une meilleure maîtrise du parcours de chacun des salariés en insertion.

La remise à plat de l'ensemble des procédures liées au parcours social, professionnel et administratif des salariés en insertion a permis dans un premier temps et avec l'engagement volontariste de la DDTEFP du Bas-Rhin, d'élaborer un outil spécialement conçu pour les chantiers d'insertion.

Cet outil permet d'automatiser une bonne partie des tâches répétitives, permettant ainsi aux permanents qui sont en charge de l'accompagnement des salariés en insertion de passer un minimum de temps dans les multiples démarches administratives légales.

Cette maîtrise est indispensable dans la construction d'un parcours cohérent et pour le rendu administratif et technique auprès des différents partenaires de la structure.

Grâce à des « fiches actions » informatisées, l'accompagnateur dispose d'une vue d'ensemble sur les actions qu'il engage au bénéfice de la personne inscrite dans un parcours d'insertion.

Ainsi, cet outil a permis d'importantes évolutions sur les pratiques suivantes :

- Gestion des parcours de façon encore plus individualisée, ceci à l'aide de fiches actions
- Définition et paramétrage en amont des activités, des profils et des postes
- Bases de données des organismes et des référents, des problématiques et des critères d'évaluation récurrents
- Obtention d'un résumé de toutes les actions qui ont été entreprises pour un bénéficiaire donné
- Générateur de statistiques et d'états internes
- Liens directs avec les différents référents, ainsi qu'avec les administrations partenaires
- Edition et impression de formulaires et de contrats de travail
- Agenda
- Alerte sur les actions en cours

Au cours de l'exercice 2008, nous avons travaillé (grâce à un généreux financement de la Fondation Caisses d'Epargne) à l'adaptation et à l'amélioration de l'outil, ceci dans la perspective d'une diffusion nationale à tout type de structure d'insertion, en particulier les entreprises d'insertion.

B) Le développement des ressources propres

L'exercice 2008 aura été une année particulièrement sensible en matière de développement des ressources propres. En effet, notre association assume depuis la réforme des contrats aidés, un différentiel de plus de 100 000 € entre la totalité des salaires versés aux salariés en insertion et les contributions de l'État et du Conseil Général du Bas-Rhin.

De ce fait, nous devons absolument trouver des pistes concrètes nous permettant l'augmentation de notre autofinancement, tout en maintenant une cohérence globale vis-à-vis des autres projets de l'association et plus globalement vis-à-vis du projet associatif.

Nous avons consolidé les services existants tout en développant de nouveaux services destinés aux membres du collectif. Par ailleurs, nous avons été à même de pérenniser l'activité informatique, en particulier au niveau du chiffre d'affaires du point de vente qui avait été ouvert il y a deux ans.

Outre ces pistes historiques, nous avons fait preuve d'un volontarisme particulier pour pouvoir développer de nouvelles sources de financement issu de notre production et non de subventions publiques et/ou privés.

Les prestations que nous avons rendues à l'occasion de l'organisation du deuxième salon des solidarités, combiné à un marché remporté auprès de la commission européenne à l'occasion des journées européennes du développement nous ont permis de doubler nos ressources propres en 2008.

Ainsi, notre autofinancement passe de 65 000 € en 2007 à plus de 121 000 € en 2008.

C) PERSPECTIVES 2009

La restructuration des pôles : augmentation du recrutement sur le pôle administratif,
Plus d'hommes en administratif et l'ouverture de l'informatique à un public féminin,
Typologie des salariés : augmentation des problèmes périphériques,
Typologie des candidats : De plus en plus de candidature non adaptés au parcours que nous proposons. Difficulté à trouver les bons profils,
Phénomène particulier : démission en lien direct avec l'annonce du RSA,
Durcissement du marché de l'emploi et donc des placements durables – crise !
La réforme annoncé des SIAE commencera en 2009 pour s'accroître en 2010,
Conséquences de la mutation de l'ANPE et de l'ASSEDIC,
Arrivée du RSA – applications & conséquences
Développement des partenariats :

- ✓ renforcement de l'orientation des candidats non retenus vers des partenaires
- ✓ Orientations vers des ateliers collectifs
- ✓ Travail rapproché avec le pôle emploi, notamment par la réalisation de bilans divers (de recrutement, intermédiaire) adressé à l'attention du pôle emploi, mais aussi aux partenaires, aux référents externes des salariés,

Création d'atelier collectif destiné aux salariés (« gérer un budget » avec SOS Famille EMMAUS)
Renforcement des rencontres entre les associations humanitaires du collectif et les salariés d'HUMANIS
Incitation des salariés à suivre davantage les formations en interne : initiation informatique
Diversification des formations proposées : ouverture des formations AGEFOS à tout les salariés d'HUMANIS et non plus aux seuls permanents,
Augmentation du taux de participation aux formations
Renforcement des orientations en EMT
Implication des permanents du pôle socioprofessionnel dans le développement du logiciel AGEPI

V) Les mobilisations de la Cellule d'Urgence

En 2008, l'activité de la Cellule d'Urgence s'est orientée autour de deux axes principaux : les mobilisations pour les catastrophes humanitaires et la structuration de la Cellule d'Urgence.

Quatre catastrophes humanitaires ont marqué l'activité de la Cellule en 2008 :

- La poursuite de la mobilisation pour le Bangladesh, débutée en 2007
- La poursuite de la mobilisation pour le Pérou, débutée en 2007
- La mobilisation pour la Birmanie suite au cyclone Nargis de mai 2008
- La mobilisation pour l'état du Bihar en Inde, suite aux inondations de l'été 2008.

La structuration de la Cellule d'Urgence, qui vise à offrir un cadre théorique aux actions menées, s'est orientée en 2008 autour de trois thèmes de travail :

- Le cadre de la Cellule d'urgence
- Le protocole de l'Urgence
- Les outils méthodologiques : décision de mobilisation, schéma directeur de mission d'évaluation, compte-rendu de mission.

A) Les Mobilisations

1) Mobilisation Bangladesh

a) Historique

Le 15 novembre 2007, le cyclone SIDR a dévasté le Sud du Bangladesh, déjà en situation précaire en raison des fortes inondations. Le bilan fait état de plus de 3500 morts et de dizaines de milliers de blessés.

La Cellule d'Urgence Humanis, mobilisée depuis le mois d'août pour la population bangladaise, a décidé de renforcer son action et de répondre à cette crise humanitaire majeure. Les besoins en matériel médical spécifique sont conséquents, notamment pour les personnes handicapées. Humanis a donc décidé, dès le mois de septembre, de soutenir ces personnes, plus défavorisées encore du fait de leur handicap.

b) Mobilisation

Un conteneur de matériel médical a quitté Strasbourg le 25 octobre 2007 et a rejoint Dhaka début janvier 2008. En raison du durcissement des formalités douanières dues au cyclone, le dédouanement a pris plus de temps que prévu et le matériel n'a pu être libéré que le 14 janvier.

Ce conteneur comprenait plus de 40 fauteuils roulants, 55 chaises percées, 90 déambulateurs, 20 paires de béquilles, 70 cannes ont ainsi été envoyés.

Le matériel a été redistribué auprès des populations nécessiteuses, par l'intermédiaire des équipes d'Handicap International, partenaire d'Humanis sur le terrain. Le matériel a été redistribué aux personnes ne bénéficiant d'aucun équipement, notamment dans le village de Baijora, détruit à près de 90% par le séisme, et où vivent une centaine de personnes handicapées.

2) Mobilisation Pérou

a) Historique

Le 15 août 2007, un violent séisme de 7,9 sur l'échelle de Richter a secoué le Pérou, suivi de plusieurs répliques qui ont accentué les dégâts dans les villes de Pisco, Ica, Chincha et Canete, au sud de Lima.

Le bilan s'est élevé à près de 200 000 personnes sinistrées, plus d'un millier de blessés et de 540 décès.

Une semaine du Pérou a été organisée au mois d'octobre 2007, permettant de récolter plus de 3500 euros, qui ont servi au financement de médicaments dès janvier 2008.

b) Mobilisation

Le financement de médicaments : Une centrale d'achat de médicaments génériques a été identifiée à Lima, en partenariat avec nos partenaires de l'hôpital de Sunampe. Après identification des besoins, le Comité Solidarité Pérou a procédé à l'achat de ces médicaments. 52 sortes de médicaments (Anti-inflammatoires, antibiotiques, paracétamol, cortisone...) ont ainsi pu être amenés, pour une quantité de plus de 42000 unités.

L'envoi d'un conteneur de matériel médical : L'envoi d'un conteneur de matériel a posé rapidement le problème du canal de dédouanement. L'identification de ce dernier s'est fait en partenariat avec notre partenaire en France, le Secours Catholique et leur homologue péruvien, Caritas Pérou.

Afin de répondre aux besoins des personnes handicapées : particulièrement vulnérables et dont l'accès à l'aide est très difficile, une collecte de matériel médical a été réalisée. Ce matériel a été collecté, remis en état et conditionné par les équipes logistiques du chantier d'insertion d'Humanis.

Le 30 juin 2008, un conteneur est parti de Strasbourg à destination du Pérou. Ce conteneur comprenait :

- ✓ un appareil d'Énumération Formule Sanguine, à destination de l'hôpital de San José, basé dans la région de Chincha.
- ✓ Du matériel médical à destination des personnes handicapées (30 fauteuils roulants, 90 déambulateurs, 50 chaises percées, 45 paires de béquilles et cannes)
- ✓ Des palettes de vêtements neufs acheminés par le Secours Catholique France à destination de Caritas Pérou.

Des difficultés ont eu lieu au dédouanement, notamment en raison des produits textiles, mais l'intégralité du matériel a pu être remis aux associations et hôpitaux partenaires et distribué aux personnes nécessiteuses.

Mission d'évaluation des actions engagées : Des membres de l'association Pachamama, membre du Comité Solidarité Pérou, se sont rendus au Pérou au mois de juillet 2008. Ils ont pu rencontrer les partenaires et échanger avec eux des informations sur les actions en cours, prendre des photos et connaître les futurs projets, veillant ainsi à la bonne utilisation du matériel envoyé. Cette mission bénévole a offert une garantie supplémentaire de la bonne utilisation des médicaments et du matériel envoyé.

Le 23 septembre 2008, soit environ un an après le séisme, a eu lieu la réunion de clôture de la mobilisation Pérou.

3) Mobilisation Birmanie

a) Historique

Dans la matinée du 3 et 4 mai 2008, un puissant cyclone du nom de NARGIS a ravagé cinq divisions administratives du sud de la Birmanie, Rangoon l'ancienne capitale, ainsi que les régions de Irrawaddy, Pegu, Karen et Mon, provoquant l'une des catastrophes humanitaires les plus dramatiques de ces dernières années.

Le bilan officiel du cyclone a fait état de plus de 78000 morts, 56000 disparus et 2.5 millions de sinistrés. De nombreux villages ont été très fortement touchés par le cyclone et les rescapés, très nombreux, se sont retrouvés sans abri ni nourriture. Outre les risques de famine, les rescapés ont du faire face à des maladies véhiculées par les eaux stagnantes, comme le choléra et le paludisme.

b) Mobilisation

Très rapidement, la possibilité de convoier du matériel d'Humanis sur place a été écartée, en raison de la politique de la junte birmane vis-à-vis des travailleurs humanitaires.

Les besoins premiers restant liés à la santé, un travail en étroite collaboration avec Médecins du Monde et Aide Médicale Internationale a commencé, les deux ONG étant présentes structurellement dans le pays et bénéficiant ainsi d'un accès facilité aux zones reculées.

Dans les zones affectées, inondées et insalubres, le paludisme a connu une recrudescence, spécialement auprès des enfants. Il a donc été décidé de financer des kits paludisme, permettant de détecter la maladie et d'y apporter une réponse la plus rapide possible. Les kits ont été achetés à MSF Supply Belgique, la branche logistique de Médecins Sans Frontières, pour être acheminés en 2009 par les équipes d'Aide Médicale Internationale, qui bénéficient de laissez-passer spécifiques.

4) Mobilisation Inde

a) Historique

Le 18 août 2008, en pleine saison des pluies, la rivière Kosi qui descend de l'Himalaya et rejoint le Gange, a bifurqué de plusieurs dizaines de kilomètres vers l'Est, provoquant de violentes inondations en Inde du Nord-Est et au Bangladesh. La situation était particulièrement sensible dans le nord de l'état du Bihar, en Inde, pour les 2,7 millions de personnes victimes de ces inondations.

La Cellule d'Urgence s'est mobilisée pour le Bangladesh, suite au cyclone Sidr en novembre 2007, et a maintenu des contacts avec les partenaires sur le terrain. C'est par le biais d'un de nos contacts au Bangladesh, qu'Handicap International Inde a sollicité l'aide d'Humanis. Cette ONG a recensé d'énormes besoins en abris, nourriture et eau et en médicaments dans les zones sinistrées.

b) Mobilisation

Les besoins étaient urgents et nombreux, en raison des conditions de vie extrêmement précaires pour la population. Le risque d'épidémie augmentant de jour en jour, de nombreux cas de diarrhées, pneumonies et de fièvres, parfois mortels, sont apparus, faute de médicaments et autres moyens médicaux. De plus, peu d'aide internationale est parvenue en Inde, cette crise humanitaire n'ayant été que peu médiatisée.

Un appel aux dons financiers et de matériel a été lancé, afin de répondre à ces besoins. Aucun matériel lourd n'a pu être acheminé, en raison des difficultés d'approvisionnement par voies terrestres dans cette région où les infrastructures routières déjà sommaires ont été endommagées par les inondations.

B) La structuration de la Cellule d'Urgence

La professionnalisation et l'intensification des actions de la Cellule d'Urgence ont conduit à lui donner un cadre plus formel, dans lequel chacun, administrateur, bénévole, association ou salarié doit pouvoir s'investir, afin d'apporter aux populations en détresse une aide pertinente et adaptée à leurs besoins. Un travail a donc été mené par la Commission Urgence

Dans un deuxième temps, le fruit de ce travail commun a été soumis à l'approbation du CA, et une fois amendé par celui-ci, validé comme étant le cadre officiel de la Cellule d'Urgence.

Cette assise donnée à la Cellule renforce la légitimité d'Humanis en tant qu'acteur de l'aide d'urgence, ceci aussi bien auprès des populations que de nos partenaires, techniques, opérationnels ou financiers.

1) Le cadre de la Cellule d'urgence

Il s'agit des orientations générales que la Commission souhaite donner à la Cellule d'Urgence et qui permettra de :

a) Gagner en réactivité et en autonomie

Ancrer la cellule dans une véritable dynamique de l'urgence, avec une action dans les premières 72h (appel aux dons, appel à la mobilisation, contact des partenaires...). Afin de gagner en réactivité, en visibilité en tant qu'acteurs de l'urgence, tant auprès des partenaires de terrain que des institutionnels et des donateurs privés.

Etablir différents degrés de responsabilité afin de gagner en réactivité :

- ✓ Niveau 1 : Le CA donne mandat au Bureau pour les actions de la CU.
- ✓ Niveau 2 : Le bureau doit être sollicité par la Commission pour toute action dont l'engagement financier dépasse 5000 €.
- ✓ Niveau 3 : La Commission Urgence est décisionnaire pour les actions dont l'engagement financier ne dépasse pas 5000 €.

- ✓ Niveau 4 : Le quartet : composé du Président, de deux vice-présidents et d'un technicien est décisionnaire pour l'activation de la Cellule, l'engagement dans une mobilisation et les dépenses inférieures à 2500 €.

b) Développer les moyens financiers

Créer et exploiter un « fichier donateurs » afin de développer les appels à dons.
Communiquer sur notre politique qui consiste à ne pas utiliser les dons des particuliers pour les frais de fonctionnement de la structure.
Lors d'une mobilisation, effectuer une demande de financements publics.
Affecter tous les dons fait à Humanis et 15% des recettes du magasin à la Cellule d'Urgence jusqu'à la constitution d'un fonds de réserve de 5000€.

c) Développer une culture du terrain

Approfondir et développer des nouvelles relations avec nos partenaires de terrain.
Favoriser quand cela est nécessaire l'envoi d'une mission sur place.

2) Le protocole de la Cellule d'Urgence (organigramme en annexe)

Il s'agit du modus operandi de la Cellule d'Urgence, du descriptif des différentes actions à mener dans le cadre d'une mobilisation et de leur positionnement dans le temps.

a) Le protocole

Après réflexion, un protocole a été validé (voir annexe). Il convient maintenant de le tester en situation réelle lors de la prochaine mobilisation.
Lors d'une mobilisation, bien s'imprégner du contexte par les fiches pays, les cartes...

b) Formation des administrateurs

Afin d'être plus efficaces lors des missions de terrain, certains administrateurs ont demandé à être formés aux situations d'urgence. Bioforce, organisme de formation aux métiers de l'humanitaire, a mis en place des formations courtes (5 jours) dans ce domaine. Des contacts ont été pris avec Bioforce pour voir quelles sont leurs offres de formation.

c) Le fichier de personnes mobilisables pour une mission d'évaluation

Les personnes présentes sur ce fichier doivent potentiellement pouvoir se rendre disponibles dans un délai très bref (24 à 72h) et doivent appartenir à la Commission Urgence.
Dans certaines situations précises, des personnes du réseau Humanis pourront être sollicitées (ressortissants du pays...). Suite aux réflexions engagées, plusieurs outils méthodologiques ont été créés afin d'affiner notre action.

3) Les outils méthodologiques

a) Décision de mobilisation

Ce document présente les différentes conditions à remplir pour prendre la décision de mener une mobilisation. Le modèle (en annexe) reste un cadre, n'excluant pas une appréciation au cas par cas. Ainsi, les critères sont établis à titre indicatif :

- Ne pas avoir plus d'une mobilisation en cours ;
- Avoir un relais identifié et fiable sur le terrain ;
- Répondre à une catastrophe naturelle et pas à un conflit.

Ce modèle permet de guider le quartet dans sa décision de démarrer ou non une mobilisation. Une mobilisation post-conflit peut éventuellement être envisagée.

b) Schéma directeur des missions d'évaluation

Ce schéma permet de guider au mieux la délégation en mission en lui offrant des pistes de réflexion et d'actions.

- Identification et rencontres des partenaires : Une identification des partenaires est effectuée en amont de la mission. Cependant, d'autres acteurs, notamment des structures locales, pourront être contactés à l'occasion des missions.
Il est important de multiplier les rencontres pour s'assurer de la convergence des besoins exprimés par les différents partenaires. La mission doit rester indépendante et ne pas se limiter à l'analyse effectuée par un ou deux partenaires en présence.
- Evaluation des besoins de première urgence et de post-urgence :
 - ✓ Analyse de la situation (visite des zones affectées)
 - ✓ Rencontres avec les acteurs locaux (associations, autorités locales...)
 - ✓ Rencontre avec les populations
- Analyse des projets potentiels portés par les acteurs locaux : Avant de s'engager auprès d'un partenaire, il est primordial d'échanger avec un maximum de structures actives, ce qui garantit l'indépendance de la mission.
- Décision d'action : La décision d'action est prise conjointement par les membres de la délégation sur place. En cas de désaccord, le quartet ou la Commission Urgence peuvent être sollicités.
- Suivi de l'action : Afin de rendre la mission la plus efficace possible, la délégation sera chargée de prendre régulièrement des photos et de rédiger des comptes-rendus quotidiens. Ceux-ci permettront d'alimenter les bilans futurs et de décider après le retour en France des actions de post-urgence.
- Bilan intermédiaire de la mission, qui a pour objectifs de :
 - ✓ Rendre compte des besoins du terrain ;
 - ✓ Expliquer les choix effectués en terme de soutien aux populations ;
 - ✓ Proposer des actions de post-urgence, voire de reconstruction.

Le bilan intermédiaire est effectué lors de la mission et le bilan final après le retour.

c) Compte-rendu de mission

Créer deux comptes-rendus : un compte-rendu interne, où toutes les remarques sont consignées et un compte-rendu externe (plus court), diffusable largement et où les lieux de la mission, ainsi que les dates seront cités. Le compte-rendu reprendra les points suivants :

Rappel historique des faits	Actions effectuées par la délégation
Etat des lieux	Actions proposées pour une aide de post-urgence
Délégation en mission	Conclusions
Rencontre avec les partenaires	Annexes
Projets présentés par les structures partenaires	

C) Les partenariats

1) ADAPEI : journée du 8 mai

Dans le cadre du partenariat avec l'ADAPEI du Bas-Rhin, Humanis a été partenaire de la grande marche de solidarité qui a eu lieu le 8 mai 2008.

Cette journée a été l'occasion de resserrer les liens entre nos deux structures, par la tenue d'un stand d'orientation sur le parcours ainsi que celle d'un stand présentant nos actions dans l'enceinte de l'établissement. Par ailleurs, Humanis a offert deux ordinateurs comme lots pour la tombola organisée dans le cadre de cette journée.

2) Les demandes de financements

Les demandes des subventions effectuées en 2008

- Fondation d'entreprise La Mondiale (réponse négative)
- Fondation d'entreprise Financière de l'Echiquier (réponse positive)
- Fondation Fédération Française du bâtiment (réponse négative)
- Conseil de Développement de la Vie Associative (réponse positive)
- P.E.L.S. Caisse d'Epargne (réponse négative)

Outre l'envoi de ces dossiers de financement, le travail de veille sur les financements privés, mené depuis janvier 2008, a permis d'identifier **147 financeurs privés potentiels**. Ces financeurs ont été classés selon **trois degrés de pertinence**, ce qui permettra d'identifier au mieux le financeur adéquat en fonction des futurs projets d'Humanis.

V) Conclusion

L'année 2008 a été marquée par une succession d'enjeux de taille qu'il nous a fallu appréhender et gérer avec promptitude et discernement.

Au niveau de notre ancrage régional tout d'abord, où nous devons consolider les acquis, tout en ouvrant de nouveaux axes de travail au bénéfice des associations membres, de sorte de nos efforts de développement au niveau national n'entravent pas nos missions et nos obligations locales.

Au niveau national ensuite, où la pression de l'organisation de la deuxième édition du Salon des Solidarités combinée à l'essaimage des projets Humalog et Agepi auraient pu nous détourner de la nécessité qui existe à inscrire nos actions dans une concertation avec les grands réseaux nationaux de la Solidarité Internationale.

Au niveau Européen enfin, où notre engagement diversifié dans les 3^e journées européennes du développement paraissait trop ambitieux aux yeux de certains, alors qu'en fin de compte, nous avons rempli et même dépassé nos objectifs sur certains points.

Il y a aussi la question des locaux, où une bonne part de nos ressources aura été mobilisée tout au long de l'année, d'abord pour étudier les multiples propositions de locations et au regard des réalités économiques, envisager finalement une acquisition, avec tout ce que cela a comporté comme démarches administratives et institutionnelles pour le montage du dossier et l'obtention des financements nécessaires.

Tous ces défis ont pu être relevés avant tout grâce à l'engagement volontariste de nos administrateurs, assistés dans leurs mandats par des salariés motivés. Bien entendu, il convient d'insister sur les soutiens que nous avons obtenus auprès de financeurs publics et privés qui pour certains d'entre eux, nous accompagnent depuis notre création.